

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2232 - JEUDI 12 FÉVRIER 2015

HYDROCARBURES

Le Congo opte pour
le régime de partage
de production

La séance de signature de l'accord de partage de production

Pour permettre au Congo de tirer profit de son pétrole, le gouvernement a signé un accord de partage de production avec quatre sociétés du groupe contracteur représentées par la Société nationale des pétroles du Congo, Perenco, Petro Congo et CMS Nomeco.

Cet accord de partage qui remplace le régime concessionnaire permet ainsi à l'État congolais de demeurer propriétaire de ses installations après le développement des champs. Selon le ministre des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba qui a signé cet accord, le

passage du régime de concession au régime de contrat de partage de production obéit à la feuille de route du gouvernement. Car, a-t-il précisé : « à la fin du partage de production, les installations reviennent à l'État puisque la compagnie a été remboursée de tous ses coûts ». [Page 3](#)

CONGO-CUBA

L'étudiant congolais relaxé
après 20 jours de séquestration

Le jeune Loïc Junior Niombo (20 ans) serait déporté à 200 kilomètres de la Havane où il a été séquestré arbitrairement pendant 20 jours avant d'être relaxé.

Le récit de sa mésaventure, relayé par ses parents et la Convention nationale des droits de l'homme, pointe du doigt des services de sécurité cubains et l'ambassadeur du Congo dans ce pays.

« Je suis certain que l'ambassadeur congolais et les agents de la sécurité d'État cubaine connaissent les motivations profondes de mon kidnapping », a-t-il écrit dans une lettre envoyée au pays.

Ses parents exigent désormais le rapatriement de leur progéniture. Loïc fait partie des 500 étudiants en médecine envoyés en 2013 par le gouvernement à Cuba. Ils accumulent désormais plusieurs mois de bourse impayée. [Page 6](#)



Loïc Junior Niombo

ÉLECTRICITÉ

L'apport d'EDF encore loin de rencontrer l'assentiment du gouvernement



Gilbert Ondongo échangeant les parafeurs avec le responsable de EDF

En dépit des avancées observées à mi-parcours, dix mois après la signature du contrat de services avec la société Électricité de France (EDF), le ministre de l'Économie et des finances a demandé à ces partenaires de travailler davantage pour satisfaire les Congolais par l'offre énergétique.

À l'occasion de la signature de l'avenant au contrat de service avec EDF à Brazzaville, l'argentin congolais a jugé mitigées les attentes des populations, d'où l'invite faite aux techniciens et travailleurs d'EDF de travailler sur les axes qui ne rencontrent pas encore l'assentiment du gouvernement. [Page 3](#)

ACTIONS HUMANITAIRES

2014, une année
pleine pour
la fondation
Génération à venir

Sous la supervision de son président d'honneur, la fondation Génération à venir a été très présente dans sa vocation d'aider les pauvres et les faibles tout au long de l'année écoulée. Dans la rétrospective qu'elle vient de publier, la fondation mentionne, entre autres, les opérations « Noël pour tous » et « Hôpital mobile pour tous » qui ont permis d'aider et de soigner plusieurs milliers de Congolais. Dans le même temps, elle a poursuivi son soutien à l'enseignement supérieur public. [Page 5](#)

TÉLÉPHONIE MOBILE

Orange à la recherche
de partenaires
africains

Page 6

ÉDITORIAL

ECAir

Page 2

ÉDITORIAL

ECAir

Peu nombreux étaient ceux qui, il y a quelques mois encore, croyaient en l'avenir de la compagnie aérienne congolaise. Et pourtant, plus le temps passe plus ECAir s'installe dans le paysage du transport aérien en Afrique, affermissant de jour en jour sa présence sur le plan commercial, multipliant ses liaisons intercontinentales, enrichissant constamment son offre, acquérant de nouveaux avions, bref gagnant irrésistiblement du terrain dans un domaine ultra-concurrentiel où il n'y a pas de place pour l'amateurisme.

Rien de tout ceci, il est vrai, ne saurait nous surprendre, nous qui avons longtemps plaidé ici même pour que l'Afrique centrale se dote enfin d'une compagnie aérienne digne de ce nom et qui avons noué dès le départ un partenariat gagnant-gagnant avec celle que le Congo venait de créer. Mais alors que débute l'année 2015, nous devons dire que le résultat dépasse indiscutablement notre attente : non seulement, en effet, ECAir a su franchir un à un les obstacles apparemment infranchissable qu'élevaient sur sa route les normes internationales, les règles de sécurité, la lourdeur des investissements, le scepticisme affiché de l'univers aéronautique envers cette initiative hors norme ; mais encore, elle s'est organisée pour rendre accros ses clients en leur offrant des conditions de vol particulièrement sûres et agréables.

D'aucuns jugeront déplacé parce que trop positif, donc trop commercial, le jugement porté ici sur la jeune compagnie congolaise. Mais les lecteurs de ce quotidien savent qu'à de nombreuses reprises dans le passé, nous avons déploré le fait que la disparition d'Air Afrique ait créé une situation de quasi-monopole dont les Africains étaient les premières victimes. En relevant le défi qui lui était lancé et en menant jusqu'à son terme le projet ambitieux qu'il impliquait, ECAir a prouvé que l'Afrique, notre Afrique, est capable aujourd'hui de gagner les batailles économiques et techniques dans lesquelles elle s'engage.

Il est donc juste de lui rendre hommage même si un long chemin reste à parcourir pour que s'imposent sur les cinq continents la marque verte de la compagnie congolaise, l'énoncé en lingala des consignes de vol à bord de ses appareils, la chaleur de l'accueil réservé à terre comme dans le ciel à celles et ceux qui lui confient leur destin pendant quelques heures. Bravo !

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Un accord de partenariat signé entre Brazzaville et Cotonou

Les maires de ces municipalités, Hugues Ngouélondélé et Nicéphore Soglo, ont parafé le 10 janvier à Brazzaville la Convention de jumelage et de coopération entre les deux villes. Cet acte a été posé lors de la cérémonie d'ouverture de la session ordinaire d'essence budgétaire du Conseil départemental et municipal de la ville capitale.

Procéder à des échanges permanents de connaissance et d'expérience dans tous les domaines de la gestion urbaine en vue du développement économique, technique, social et culturel des populations est l'un des objectifs visé par ladite convention.

En application de cet accord, les mairies de Brazzaville (Congo) et de Cotonou (Bénin) se sont engagées à promouvoir leurs échanges dans les domaines de l'administration et de gestion municipale ; de l'éducation ; du développement économique, commercial et touristique. Il s'agit, entre autres, de la formation, du recyclage et du perfectionnement des agents municipaux ; des échanges d'expériences dans la gestion urbaine, la voirie et l'aménagement des espaces verts et des loisirs ; l'expérience en TIC dans la gestion municipale ; ainsi que la gestion des marchés domaniaux. Sont également prévus dans cet accord l'exposition et vente des objets d'arts, l'organisation des manifestations touristiques et culturelles ; l'octroi des bourses et une spécialisation ; des échanges économiques et commerciaux ; organisation des forums économiques et la promotion des PME et des microcrédits.

Pour réaliser ces programmes, les deux villes s'attacheront à rechercher les financements, notamment sur les plans bilatéral et multilatéral. « *Le tout n'est pas de construire. Ce qui est*

fondamental, c'est maintenir une ville propre. Donc il faut des ressources. Pour ce faire, les gouvernements de nos pays doivent mener des démarches auprès des institutions financières internationales afin de les amener à prêter directement aux métropoles de nos Etats, dont la capacité financière est avérée à cet effet », a déclaré le maire de Cotonou Nicéphore Soglo ; avant de poursuivre : « L'autonomie financière réelle, le renforcement des capacités financières et techniques des villes africaines sont vraiment nécessaires et urgents, eu égard au défi majeur auquel elles sont confrontées et seront confrontées d'ici à 2050. Gouverner c'est prévoir ».

Vu les potentialités économiques et culturelles des deux villes et les possibilités d'échanges dans divers secteurs, une commission permanente de suivi et de coordination de ladite coopération, constituée de six membres, sera instaurée et co-présidée par les deux maires. Cette commission se réunira, une fois par an, en session ordinaire, alternativement dans l'une et l'autre ville. En cas de nécessité, cette commission peut se réunir en session extraordinaire. Sur la base de cet accord, les parties contractantes pourront conclure des protocoles dans les domaines autres que ceux cités dans le programme d'application. En vigueur dès sa si-

gnature, cette convention pourra être complétée ou modifiée d'un commun accord, en cas de besoin.

Cependant, la première session ordinaire d'essence budgétaire du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, qui se tient du 10 au 19 janvier, a à son ordre du jour cinq affaires, ayant toutes un caractère financier. Il s'agit de l'examen et l'adoption du budget du Conseil départemental et municipal de Brazzaville exercice 2015 ; du programme d'investissement du conseil départemental, exercice 2015 ; du compte administratif et de gestion de la commune de Brazzaville, exercice 2014 ; et l'examen et l'adoption du projet portant règlement définitif du budget de la commune, exercice 2014. « *Ces affaires nous donneront de la matière aux fins de capitaliser des initiatives nouvelles qui nous permettront de réaffirmer concrètement notre volonté promise de poursuivre notre action pour le mieux-être de nos concitoyens. Le budget se forme essentiellement sur les orientations du programme d'investissement du Conseil municipal exercice 2015. Il incombe à notre Conseil de traduire en acte concret les directives qui sont consignées dans le plan d'action quinquennal 2014-2019 », a conclu Hugues Ngouélondélé. Procéder à des échanges permanents de connaissance et d'expérience dans tous les domaines de la gestion urbaine en vue du développement économique, technique, social et culturel des populations est l'un des objectifs visé par ladite convention.*

Josiane Mambou Loukoul

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoul
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mbooussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PÉTROLE

Le Congo opte désormais pour un régime de partage de production

Le ministre congolais des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba, a signé le 11 février à Brazzaville, avec des sociétés du groupe contracteur, un protocole d'accords pour le passage du régime de concession au régime de contrat de partage de production.

Avec les quatre sociétés du groupe contracteur (Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Perenco, Petro-Congo et CMS Nomeco), les accords concernent le prolongement de la vie du permis Marine 1 qui est attribué depuis 1979 sous le régime de concession. En effet, dans le régime de concession, la compagnie pétrolière est propriétaire des installations, elle exploite et vend le produit. L'Etat ne bénéficiait que des taxes et de la redevance estimée entre 10 et 15%. Une autre partie était suspendue au bénéfice s'il y en avait. En vérité, les États producteurs ne profitaient pas de leur patrimoine.

Mais avec le contrat de partage de production, la compagnie exécute le développement des

champs, déclare les coûts (dépenses) et le tout est rémunéré en termes de parts de pétrole. Ce qui signifie que l'État a sa part de production qu'il peut vendre. À la fin du partage de production, les installations reviennent à l'État, puisque la compagnie a été remboursée de tous ses coûts. « *Ce sont deux systèmes qui sont très différents et ont beaucoup d'inconvénients avec les concessions. Dans ce qui reste après avoir remboursé les coûts, souvent l'État a une plus grande partie (60% ou 70% contre 40 ou 30% pour la compagnie)* », a expliqué un sachant, précisant toutefois qu'il s'agit d'un meilleur type de contrat dans lequel l'État a une meilleure visibilité de sa production.

Tout le monde est gagnant

Signant les accords pour le compte du gouvernement congolais, le ministre André Raphaël Loemba a encouragé les sociétés du groupe contracteur pour avoir accepté d'être des partenaires sûrs et constants de la République du Congo. Il a également salué le travail abattu par les négociateurs de la République qui ont affronté le groupe contracteur. Pour lui, le passage du régime de concession au régime de contrat de partage de production obéit bel et bien à la feuille de route du gouvernement prescrite par le président de la République.

« *À l'issue de ce grand derby, je pense qu'il n'y a pas de gagnant déclaré, mais que nous avons signé des accords dans lesquels, il y aura un partage équitable, un partage où tout le monde est gagnant. Ce passage a nécessité*

un certain nombre des travaux qui ont abouti à la signature des accords d'aujourd'hui. Donc nous respectons là, les instructions du chef de l'État qui veut qu'il n'existe plus dans le domaine minier les concessions, mais que nous travaillons en régime de partage de production », a rappelé le ministre des Hydrocarbures.

Selon André Raphaël, le partage se fera désormais en respectant les accords obtenus, les parts d'huile seront réparties sur un certain pourcentage. « *Il y a d'un côté une part qui revient à l'Etat, d'abord la redevance minière ; ensuite, le reste est reconverti en 100%. Dans ce 100%, vous retrouvez une part qui est affectée au groupe contracteur pour rembourser l'investissement et une autre part qui est affectée à l'État comme rente, donc tout cela se discute de façon que dans les prescriptions faites par le pré-*

sident de la République, que le partage se fasse désormais de façon équitable », a-t-il conclu.

S'exprimant au nom de la société Perenco, représentée au Congo par CMS Nomeco et CongoRep depuis 15 ans, Olivier Stocchi, s'est réjoui de la prolongation de son contrat. « *Aujourd'hui, nous avons pu prolonger la vie d'un champ de plus de vingt ans, cela nous donnera des perspectives avec des investissements très importants, nous allons installer un nouveau terminal off shore, c'est grâce à la confiance que nous avons avec notre partenaire public, ainsi qu'avec les autorités que nous avons maintenant la possibilité d'étendre la vie de ce champ sur une telle durée* », a-t-il indiqué.

Rappelons que le permis d'exploitation pétrolière Marine I est encore appelé Yombo Masseko. Perenco y travaille depuis quelques années en partenariat avec la SNPC

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Bientôt la mise en place d'un logiciel de gestion de la stratégie nationale

Le projet Système d'information pour la gestion forestière et le développement durable (Sifodd) dispose de 5 mois pour mettre en place un logiciel, qui intégrera toutes les informations relatives à la REDD+ (Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière).



Mohamed Abchir et Laetia Kakou

La coordonnatrice du projet, Laetia Kakou a promis, d'ici à juillet, être prête à présenter le logiciel permettant à la REDD+ d'être dotée d'un outil informatique performant pour réaliser ses activités.

Elle s'est exprimée lors de la signature de la lettre d'accord portant montage d'un registre des projets et initiatives liés à la mise en œuvre du processus REDD en République du Congo. Elle a paraphé le document avec le représentant résidant du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), Mohamed Abchir.

« *Il est nécessaire pour le projet de pouvoir mettre à disposition des différentes structures, des applications qui leur permettront de gérer au quotidien leur activité et alimenter la base de données* », a souligné Leticia Kakou, rappelant que le SIFODD, créé en juin 2014, a pour but de mettre en place une base de données cen-

tralisée sur le plan du secteur forestier et développement durable.

Ainsi, le projet REDD+ a entrepris plusieurs discussions avec le SIFODD dans la perspective d'un accompagnement en mettant à leur disposition un logiciel de gestion de la stratégie nationale REDD+, appelé « Regiredd ». Celui-ci aura deux volets : portail web et gestion de bureau.

Dans ce logiciel sera intégré tout ce qui a trait aux projets et initiatives REDD+, les acquis de la gestion durable des forêts et du développement durable : conservation de la biodiversité, accroissement du stock de carbone et autres. Cet outil permettra à tous de s'enquérir des efforts du gouvernement en matière de gestion responsable des forêts et aussi les porteurs des projets dont l'étape de l'inscription ne nécessitera plus un déplacement au niveau de la REDD+.

Commentant à son tour cette action, Mohamed Abchir a rappelé que le Congo s'était engagé depuis 2008 dans le processus de

lutte contre le changement climatique ou plus précisément le processus REDD+. « *Cependant malgré le retard constaté dans l'élaboration de la stratégie nationale débutée en 2013, force est de constater que le Congo est sur la bonne voie pour avoir son document final et les outils de mise en œuvre de cette stratégie d'ici à la fin 2015* », s'est-il réjoui.

Le logiciel qui n'est autre qu'un registre, dans lequel est signé cet accord, s'apparente à un outil de recensement de toutes les activités, les politiques et mesures engagées afin de pouvoir réduire efficacement les émissions de gaz à effet de serre.

« *Avec ce registre le Congo sera doté d'outils qui permettront de se protéger sereinement en phase d'investissement au processus REDD+. Il est du devoir de chacun de s'impliquer davantage* », a conclu le représentant résidant. Rappelons que le Congo a été sélectionné comme pays pilote REDD+ du Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale et du programme ONU-REDD, pour développer et mettre en place les outils stratégiques et techniques permettant de piloter les activités.

Aussi, l'appui de l'ONU-REDD dans le cadre du processus national REDD+ du Congo couvre : l'appui pour la mise en place et l'opérationnalisation du processus ; l'élaboration du document de stratégie nationale REDD+ respectant toutes les sauvegardes environnementales et sociales ; la mise en place et l'opérationnalisation d'un système d'information et de suivi global de la REDD+.

Nancy France Loutoumba

ELECTRICITÉ

Gilbert Ondongo invite EDF à travailler davantage pour de meilleurs résultats

Malgré quelques avancées notées à mi-parcours, 17 mois après la signature du contrat de prestation de services avec le gouvernement congolais, la société Electricité de France (EDF) est invitée à multiplier ses efforts, afin d'améliorer les prestations de la Société nationale d'électricité (SNE) et satisfaire les attentes de sa clientèle.

Le ministre de l'Economie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, Gilbert Ondongo, a fait cette exhortation, à l'occasion de la signature, le 11 février, de l'avenant au contrat de prestation de service.

Nonobstant les avancées enregistrées depuis la signature du contrat, dans les prestations de la SNE, le ministre de l'Economie et des finances, Gilbert Ondongo, estime que celles-ci sont encore loin de combler véritablement les attentes aussi bien du gouvernement que des populations en matière d'accès à l'électricité.

Pour pousser l'EDF au résultat, il a exhorté la société française à travailler avec ardeur afin de remplir sa part du contrat et atteindre les objectifs définis par le gouvernement, visant à rendre l'électricité disponible et de qualité au profit des consommateurs.

« *J'invite les techniciens du Congo et ceux de l'EDF à beaucoup travailler, parce que les consommateurs que nous sommes, vous ne nous apportez pas encore satisfaction. Vous avez fait les évaluations d'experts et non celles des consommateurs* », a souligné Gilbert Ondongo.

Il faut dire que l'avenant signé vise à modifier le contrat afin de préciser la nature des objectifs de performance qui impliquent entre autres, le nombre d'incidents généralisés cumulés sur un black-out (coupure générale d'électricité) ; réactivité suite à une coupure ainsi que le temps moyen de recours à la normale.

Le contrat signé prend aussi en compte le nombre de clients au forfait dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire; le nombre de fraudes et anomalies détectées et traitées sur un an, également le taux moyen de factures clients impayées sur 18 mois.

S'agissant des prestations supplémentaires, il s'agira de renforcer la capacité de transformation de ces deux villes dans la prescription des pièces de rechange et l'extension de la conduite des postes depuis le centre national de dispatching de Djiri.

La signature de cet avenant du contrat intervient après une évaluation technique faite à mi-parcours et dont les avancées ont été notées. Le contrat signé permet désormais à l'EDF de poursuivre la structuration et l'amélioration des services de la SNE, en vue de satisfaire les consommateurs.

« *Cela fait 17 mois que nous avons signé le contrat avec EDF, et il était prévu qu'on puisse évaluer à mi-parcours, les résultats obtenus, puis regarder si nous pouvons continuer. Le constat est fait, les progressions sont perceptibles au niveau commercial, notamment au plan technique car on ne constate plus l'interruption intégrale d'électricité dans la ville* », a conclu le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Henri Ossebi.

Firmin Oyé

TRANSPORT TERRESTRE

Des conditions de voyage encore déplorables pour les Congolais

Alors que le gouvernement déploie des efforts pour désenclaver l'hinterland et connecter les villages et autres localités aux grands centres urbains, à travers la construction des routes (environ 2000 km aujourd'hui), les conditions de voyage restent à déplorer. Ceci, malgré le nombre sans cesse croissant des exploitants privés qui écument ce secteur. Enquête.

Océan du Nord, Trans Alima, Équateur services voyages, Express voyage, etc., autant de sociétés de transports de voyageurs et marchandises (TVM) qui circulent sur les routes du Congo, au départ surtout de Brazzaville vers les autres localités du pays et sur des destinations aussi diverses que le permettent les routes bitumées. Ou presque. Brazzaville-Gamboma ; Brazzaville-Oyo ; Brazzaville-Owando ; Brazzaville-Makoua ; Brazzaville-Ouessou ; Brazzaville-Etoundi ; Brazzaville-Ewo ; Brazzaville-Djambala ; Brazzaville-Kinkala, ce sont-là les axes les plus exploités. Selon les distances, les coûts oscillent entre 1000 FCFA (pour Kinkala par exemple) et 25.000 FCFA (pour aller à Ouessou, soit 810 km).

Côté cour, les bons élèves

Certaines sociétés ont réussi à moderniser les conditions d'enregistrement des passagers et des bagages. Un fichier est ouvert avec affectation de siège à chaque passager. Les bagages sont taxés lorsqu'ils dépassent le poids requis et placés en soute. À l'actif de ces sociétés, considérées comme « les bons élèves de la cour » (en réalité il n'y en a qu'une seule qui sort du lot), leur rigueur sur les jours et les horaires de départ. Avec, à la clé : un siège, des hangars et aires aménagés pour les formalités diverses, à Brazzaville et même dans



Des bagages à l'arrière du bus gênent les passagers

les différentes localités desservies. Avec aussi un système de fret pour des colis hors-normes (mobilier, appareils électroménagers, etc.). Bref, tout semble bien organisé pour cette catégorie de sociétés de transport.

Côté jardin, la grande débrouille et l'inconfort

Ici, tout participe de l'humeur du chauffeur et du « contrôleur » qui reçoivent l'argent directement des passagers, le jour même du départ. Sans reçu en retour. Les passagers sont contraints d'arriver avant 5 heures du matin. « D'abord les bagages et les personnes après ! », ont toujours lancé les chargeurs. Décryptage : les marchandises, bagages et personnes occupent le même espace, avec pour ces der-

nières, l'inconfort le plus abject. « Nous étions cinq assis avec chacun des sacs en mains, pendant tout le trajet », reconnaît André qui partait de Ouessou à Brazzaville. À Thomas Sankara, dans la partie nord de Brazzaville, reconnu comme l'une des plus grandes gares routières de la ville, l'ambiance qui prévaut chaque matin est infernale comme l'explique Patricia, une enseignante qui se rendait à Etoundi : « J'étais surprise de voir des jeunes venir m'arracher les bagages à ma descente du taxi. Ils ont couru et ont disparu dans la foule. J'ai crié aux voleurs. C'est alors qu'on m'a expliqué que les choses se passent ainsi, ici. Tu n'as pas le choix du bus. Il s'impose à toi. »

Une scène de vie quotidienne qui a d'ailleurs inspiré Ernest Bompoma Ikele, auteur d'un recueil de nouvelles *Le Chaos* paru chez L'Harmattan-Congo. À travers *Un voyage ennuyeux*, cet écrivain congolais dénonce les conditions de voyage au Congo surtout là où le bitume n'est pas passé.

Au bord de la route...

S'il est plus facile de trouver une occasion au départ de Brazzaville ou des grands centres, la situation est pire pour des citoyens vivant dans des villages ou localités intermédiaires. « J'étais allé passer mes congés à Pamba-Odzaka (non loin de Makoua), mais j'ai eu de la peine à trouver un

véhicule pour revenir sur Brazzaville. J'ai dû remonter sur Makoua à moto pour attraper un bus », reconnaît Parfait.

Plus dures encore sont les conditions de ceux qui partent des villages excentrés comme Bouemba, Mpouya, Kindamba, Mbama, etc. où les conditions de voyages sont demeurées telles depuis vingt ans. « Je vous avoue avoir passé de bonnes heures à attendre un moyen de transport à Ignié, un dimanche. J'étais allé visiter mon terrain croyant que le transport était aisé. Mais il fallait se donner les coudes pour monter à bord », explique Raïssa, jeune femme d'une trentaine d'années surprise du manque de moyens de transport à moins de 45 km de la capitale.

Désenchantement et espoir

Pour la majorité des Congolais, l'État a intérêt à s'investir dans le

« gros village » situé à moins de 250 km de Brazzaville.

« À l'époque, il a existé Trans-Pool et Trans-Plateaux. Des initiatives louables que l'on peut exhumer pour garantir les meilleures conditions de voyage aux citoyens. Je me souviens aussi que STUB desservait jusqu'à Nganga-Lingolo, au sud de Brazzaville, et Ignié au nord », commente Magalie qui souhaite que la future société de transport urbain annoncée par le chef de l'État ne s'arrête pas seulement à Pointe-Noire et Brazzaville. « Qu'il soit étudié, propose-t-elle, comment aligner certains bus en direction de Diosso, Makola, Kinkala ou Mbouambé-Léfini qui sont des cités périphériques aux deux grandes villes du Congo. »

Derrière ces arguments, une préoccupation se lit : la totale implication de l'État, car le bien-être des populations se vérifie aussi dans la façon de voyager. Et cet enseignement croisé à la gare routière de Bourreau, à Makélékélé (premier arrondissement de Brazzaville),



Des voyageurs dans l'inconfort

secteur des transports terrestres trop longtemps laissé au privé. « Le transport fait partie des secteurs stratégiques. Si le gouvernement a cru utile d'améliorer le transport aérien et d'assainir le transport ferroviaire, il a le devoir de se pencher sur le terrestre », suggère Harris, un fonctionnaire évoluant à Kindamba. Pour lui, « chaque voyage est un calvaire » tant du point de vue des conditions que de la durée pour joindre ce

de s'interroger, l'air dépité : « Au fait, pourquoi a-t-on interdit que les Conseils départementaux exploitent le transport terrestre, le cas de ceux de la Cuvette-Ouest et de la Sangha, contraints de revendre les bus qui étaient déjà mis en circulation ? Le développement du tourisme ne passe-t-il pas par une bonne organisation du transport et du voyage ? »

Jocelyn Francis Wabout



Un bus en partance pour Kindamba dans le Pool

Microsoft
CERTIFIED
Professional



CISCO

Nous Organisons à Brazzaville des formations avec certifications internationales suivantes :

1-Tout le cursus MCSA sur Windows Server 2012 et Windows Server 2008 :

-MCTS sur 70-410 -MCTS sur 70-411 -MCTS sur 70-412

2- Formation et Certification sur CCNAX Routage et Commutation

Début des cours le 17 février 2015. Durée 2 mois avec préparation aux examens internationaux MCTS/CCNAX. Les places sont limitées !

Inscriptions déjà ouvertes. Contact : 066779255,050745167

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Les gens respectent les gouvernements qui punissent les responsables malhonnêtes pour les crimes qu'ils ont commis. »

Ban Ki-moon, Secrétaire général de L'Onu, Centre d'actualités des Nations unies à Dubaï, lundi 9 février 2015

« Les responsables politiques et les intellectuels doivent être en mesure de dégager des perspectives pour l'Afrique et ce, de manière désintéressée et sincère. »

Amadou Elimane Kane, poète écrivain sénégalais, Le Quotidien du 7 février 2015

« Je veux rester libre. Pourquoi donner de l'argent à quelqu'un qui se prétend artiste ? On tue l'art si on le transforme en fonctionariat. »

Oskar Freysinger, Conseiller national UDC, écrivain, Le Courrier du 12 février 2011

« La liberté d'expression a un prix, celui de la vigilance éternelle. Ce qui ne doit pas être dit ne gagne pas à être caché, mais à être écrit. »

Philippe Pujol, journaliste, lauréat 2014 du prix Albert-Londres, auteur de «French Deconnection», Leçon inaugurale de la soirée de remise des diplômes de l'Institut Français de Presse à la Sorbonne, le 21 janvier 2015.

« On ne peut pas utiliser la violence pour éliminer la liberté d'expression »

Cécile Kyenge, députée européenne originaire de RDC, Jeune Afrique, 5 février 2015

ACTION HUMANITAIRE

Une année 2014 pleine pour la fondation Génération à venir

La fondation Génération à venir vient de dresser une retro de ses activités au cours de l'année dernière. En 2014, cette fondation, sous la supervision de son président d'honneur Edgar Nguesso, a été très présente dans sa vocation d'accompagner les pauvres et les faibles au Congo.

Le clou des activités menées par la fondation a été, au mois de décembre dernier, le « Noël pour tous ». Un concept lancé en 2009 et qui recouvre nombreuses actions à caractère humanitaire. Des dons de jouets aux enfants vulnérables à travers plus de localités du pays, ainsi que des vivres remis à des orphelinats, églises et hospices au profit de personnes âgées, à travers les quartiers de Brazzaville.

« Au total, 3466 personnes ont bénéficié de cette assistance, parmi lesquelles on décèle 2116 enfants (jouets) et 1350 victimes des érosions et inondations », indique la fondation dans sa revue 2014. Quant aux personnes âgées bénéficiaires des aides à la faveur de cette opération organisée du 22 au 30 décembre 2014, elles étaient répertoriées dans cinq églises, douze orphelinats et deux hospices de vieillards.

L'un des secteurs dans lequel l'action de la fondation Génération à venir a été la plus manifeste est celui de l'éducation, notamment l'enseignement supérieur. L'on connaît depuis plusieurs années l'activisme de son président d'honneur dans l'accompagnement de la Faculté des Sciences de la Santé dont Edgar Nguesso est le parrain. En 2014, la fondation est allée au-delà de ce seul établissement de l'Université Marien Ngouabi, en engageant les travaux de construction d'un bâtiment multimédia en faveur de la Faculté des lettres et des sciences humaines de la même université. Les travaux sont en



Pose de la première pierre du bâtiment multimédia à Bayardelle

cours au Complexe Bayardelle. « Le défi du développement dans un pays comme le Congo passe par la formation d'une élite capable de prendre en charge les problèmes de la société et d'apporter des solutions idoines », pense la fondation, justifiant ainsi son engagement.

Des soins gratuits à plus de 3500 personnes

En vue de faire bénéficier aux populations vulnérables des soins de santé sans frais, la fondation Génération à venir organise une opération dénom-

total 3561 personnes. Fidèle à la tradition de la fondation, le département de Lékoumou qui abritait également les festivités de la fête de l'Indépendance nationale a été premier bénéficiaire de son action en 2014. Il avait en plus reçu cinq ambulances, au nombre de ses districts en vue d'aider à l'acheminement des malades, blessés et femmes sur le point d'accoucher vers les centres de soin. C'est d'ailleurs à Sibiti, chef-lieu de ce département, que la fondation Génération à venir

« Le défi du développement dans un pays comme le Congo passe par la formation d'une élite capable de prendre en charge les problèmes de la société et d'apporter des solutions idoines »

mée Hôpital mobile pour tous. La 4e édition organisée l'année écoulée a ciblé les districts de Bambama, Zanaga, Komono et Mayéyé, dans le département de la Lékoumou, bénéficiaire du programme de la Municipalisation accélérée en 2014. Mais, dans la foulée, l'opération s'est déroulée également à Hinda et Mvouti dans le Kouilou et Dolisie dans le Niari, touchant au

avait amorcé sa longue chevauchée des activités de l'année dernière, en participant derrière l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de la municipalisation accélérée du département, aux festivités de la Journée du 8 mars dédiée à la femme. Ce riche bilan augure de bonnes perspectives pour l'année 2015.

Thierry Nougou

NÉCROLOGIE

M. Iloki Eleka, agent aux Dépêches de Brazzaville, Antoinette Wabo, Odile Delica et Owantsa informent les parents, amis et connaissances du décès de leur fille et nièce Prisca Ossebi survenu à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient non loin de l'école primaire Fleuve Congo, en face de la morgue de l'hôpital de Talangai. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration	3 jours	4 au 6 mars 2015	300 000 FCFA
La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	9 au 13 mars 2015	450 000 FCFA
Optimiser ses outils et techniques de recrutement	3 jours	11 au 13 mars 2015	300 000 FCFA
Les fondamentaux du marketing	4 jours	17 au 20 mars 2015	400 000 FCFA
Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	23 au 27 mars 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

CUBA

L'étudiant congolais relaxé le 5 février

Loïc Junior Niombo, séparé de ses collègues le 19 janvier, et détenu à 200 kilomètres de La Havane, a été libéré. L'annonce a été faite, le 10 février à Brazzaville, par la Convention nationale des droits de l'homme (Conadho) au cours d'un point de presse.

De retour à la Havane, ce jeune étudiant en médecine à l'École latino-américaine de la médecine de La Havane, livre sa version des faits dans une lettre dont le contenu a été dévoilé par la Conadho. Dans son récit, cet étudiant congolais de 20 ans taxe d'opresseurs les agents de la sécurité d'État cubaine. « Tu as intérêt à démentir cela auprès de tes amis et de ton père pour qu'il arrête ce qu'il fait. Tiens une réunion avec tous les étudiants parce que nous ne voulons pas que les rumeurs circulent. Ensuite, nous viendrons vérifier si tu as démenti. Si tu ne le fais pas, nous le ferons nous-mêmes et tu verras. Tu auras affaire à nous », relate-t-il dans la lettre adressée à la Conadho.

Cependant, ce jeune congolais dit avoir été « menacé » et « séquestré », pour avoir voulu faire la lumière sur cette affaire. Ainsi, il lui a été dicté une version ne reproduisant nullement les faits, d'après lui, avant de signer le procès-verbal. Après cet interrogatoire qualifié de « musclé », sa carte d'identité a été confisquée sur ordre des autorités académiques. « Les Cubains veulent se laver

les mains en falsifiant des preuves et en justifiant les faits par l'immaturité d'un jeune garçon de 20 ans qui s'est échappé volontairement. Ce qu'ils ne pourront certainement jamais expliquer, même avec le plus grand des mensonges, comment un jeune de cet âge se déplacerait-il dans une province éloignée de son lieu de résidence sans argent, ni même les moindres affaires », affirme Loïc Junior Niombo dans la même lettre.

Dans leur rapport, d'autres étudiants ont également déclaré avoir été menacés et interrogés au sujet de cette affaire. « Je suis certain que l'ambassadeur congolais et les agents de la sécurité d'État cubaine connaissent les motivations profondes de mon kidnapping et de mon transfert dans une ville située à 200 kilomètres de La Havane. En période d'examen, je n'avais aucun intérêt à me déplacer. L'ambassadeur et ses complices cubains de la sécurité d'État sont conscients de leur erreur et maintenant tentent de soigner leur image », accuse-t-il.

L'audition de l'étudiant dont

le processus a été enclenché par quelques agents de l'ambassade ne s'est pas poursuivie. D'après la version de Loïc Junior Niombo, cette audition a été interrompue par la vice-recteur, pour preuve non concordante. Et la vice-recteur d'ajouter qu'il existe bel et bien des preuves justifiant ses déplacements entre le 19 janvier et le 5 février.

Rappel des faits

En octobre dernier, meurtris du non-paiement de leurs bourses d'études qui durait depuis plus de sept mois, un groupe de 76 étudiants s'était mobilisé et dirigé à l'ambassade de la République du Congo. La meute, enragée et totalement désespérée perdit le contrôle faisant ainsi preuve d'incivilités avant d'être maîtrisée par les forces de l'ordre. Ils ont été entretenus puis ramenés dans différentes universités (Elam et Victoria de Giron) par le personnel académique. La réclamation des cinquante millions, remis par le chef de l'État congolais en décembre dernier aux étudiants, a mis le feu aux poudres. (cf LDB N°2226).

Suite à cette série de contestations, Loïc Junior Niombo, porte-parole des étudiants a été menacé, avant d'être déplacé vers une destination inconcue de ses condisciples.

Josiane Mambou Loukoula

SÉCURITÉ SOCIALE

Un nouvel élan pour la Cipres

Le ministre Florent Ntsiba et un comité restreint d'experts ont signé, le 6 février à Brazzaville, le traité révisé de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres) en vue d'apporter une réforme juridique et institutionnelle permettant un nouvel élan à la conférence et de s'adapter à de nouveaux besoins.

Après la signature de l'accord, le président de la commission de surveillance de la Cipres, Karim Bamba a indiqué : « La signature du traité par le ministre Florent Ntsiba est la résultante d'un engagement pris par la République du Congo depuis 1993 ». Cet accord fait suite aux limites constatées dans l'évolution de la Cipres sur le plan fonctionnel des organes et dans l'application de certains textes. Le secrétaire permanent de la Cipres, Innocent Makoumbou, a expliqué que cette mutation s'inscrit dans une perspective d'actualisation du cadre normatif et sa mise en conformité avec les options stratégiques ; la mise en œuvre des dispositions complémentaires permettant de remédier aux insuffisances des textes constatés et de réaliser des nouvelles missions ; la proposition d'un schéma institutionnel des règles de fonctionnement et de nouvelles modalités de financement de la Cipres, ainsi que la prise en compte de nouvelles orientations à assigner à la conférence.

Il poursuit en soulignant que la

révision de ce traité a apporté des innovations sur le plan des missions et des moyens d'action ; de l'enrichissement des textes et sur le plan organisationnel et des ressources humaines. Ce traité touche désormais à la promotion de la prévoyance sociale et l'institution d'un système d'assistance et d'appui conseil aux organismes de prévoyance sociale des États membres de la Cipres.

Du point de vue de l'enrichissement des textes, il prévoit d'élaborer un règlement du contrôle des organismes de prévoyance sociale et un règlement de l'appui-conseil et d'assistance aux organismes de prévoyance sociale. Quant au plan organisationnel, le traité propose la mise œuvre d'un nouvel organigramme de la Cipres avec des nouvelles structures. Il s'agit du secrétariat exécutif en lieu et place du secrétariat permanent.

Rappelons que ce traité révisé a été signé le 6 février, à Brazzaville, en présence des représentants des centrales syndicales, des associations des retraités du Congo affiliées à la Caisse nationale de la sécurité sociale et bien d'autres responsables. C'était au terme des travaux de la réunion du comité restreint d'experts organisés du 5 au 6 février, dans l'objectif de débattre des modalités pratiques du retour de la Guinée-Equatoriale au sein de la Cipres.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION

L'Acap salue le rétablissement des relations diplomatiques entre les USA et Cuba

Le sujet a été évoqué lors de la séance de travail que le président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap), Vital Balla, a eu le 10 février à la Maison de l'amitié, avec le nouvel ambassadeur de Cuba au Congo, Manuel Sarrano Acosta

L'annonce du rétablissement des relations diplomatiques entre les États-Unis d'Amérique et la République de Cuba, lors d'un entretien téléphonique entre les présidents Barack Obama et Raul Castro, en décembre dernier, a été bien accueillie par l'Acap. Son président Vital Balla, qui plaide depuis des années pour la levée de l'embargo imposé depuis 1962 par les États-Unis à l'île communiste, n'a cessé d'inviter la communauté internationale, membre des Nations unies, à demander aux dirigeants nord-américains de lever le blocus sur la base de Guantanamo.

Le diplomate cubain en poste à Brazzaville a, de son côté, salué la décision courageuse du président américain, tout en soulignant que la normalisation des relations entre les deux pays ne pourrait se faire sans la levée du blocus. « La décision prise par le président américain est très courageuse, beaucoup de gens le connaissent, nous la respectons, nous allons continuer de compter sur l'appui de nombreux pays d'amis dans le monde. Le président Obama a les prérogatives d'enlever une grande partie du blocus, mais le reste corres-

pond au Congrès. C'est un contexte très complexe, nous sommes très optimistes que cela va aboutir », espère Manuel Sarrano Acosta.

En effet, il est prévu cette année l'examen du projet de résolution sur le blocus imposé à Cuba par les USA. Ce serait un test pour les Américains au cours de l'assemblée générale des Nations unies. Pour rappel, le 31 décembre à Addis-Abeba l'Union africaine avait pris une résolution saluant le rétablissement des relations entre États-Unis et Cuba, demandant à Barack Obama d'oser de ses prérogatives pour lever ce blocus.

Renforcer l'amitié entre Congo et Cuba

Les deux hommes ont également abordé le point sur les relations diplomatiques qui existent depuis plus de 50 ans entre Congo et Cuba, ainsi que la coopération entre les deux peuples à travers l'Acap et l'Institut cubain d'amitié entre les peuples. C'est ainsi que Manuel Sarrano Acosta a souligné l'opportunité de pouvoir consolider cette coopération. « Nous sommes en train de traverser une période où il y a la consolidation

des idées politiques du moment, il y a beaucoup de choses à travailler dans le domaine de la solidarité et de l'amitié. Nos instituts sont de l'amitié, cela veut dire qu'ils ne peuvent pas être là seulement pour lutter contre le blocus, mais il y a l'amitié entre les peuples d'abord. C'est une chose très supérieure, dans le cadre du Congo, c'est une fraternité », a poursuivi le nouvel ambassadeur de Cuba.

Il a, par ailleurs, rappelé quelques actions menées actuellement par son pays au Congo, notamment la présence de la brigade des médecins cubains et d'un groupe de travail qui s'occupe de la lutte anti-vectorielle. « Je peux vous dire qu'il y a une excellente collaboration et coopération entre les deux pays. Aujourd'hui, il y a plus de 1200 étudiants congolais à Cuba. Je crois que pour les hôpitaux généraux en construction dans les départements pays, on fera appel aux médecins cubains pour transmettre l'expérience aux Congolais », a-t-il souligné, précisant que la qualité de la médecine cubaine est reconnue dans le monde. Rappelons que Manuel Sarrano Acosta qui a présenté ses lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 22 décembre 2014, succède à Alba Beatriz Soto Pimentel.

Parfait Wilfried Douniama

TÉLÉPHONIE MOBILE

Orange envisage une fusion avec les opérateurs déjà présents en Afrique

L'opérateur de télécommunications français, Orange, multiplie depuis 2014 ses stratégies avec, au menu : la réorganisation de ses activités à travers le monde. Ainsi, pour le continent africain, il a opté pour une fusion avec plusieurs opérateurs de téléphonie mobile déjà implantés en Afrique parmi lesquels, le groupe indien Bharti Airtel.

La décision fait suite à un constat selon lequel, dans quelques pays d'Afrique, les activités d'Orange afficheraient un bilan mitigé. Ainsi, il est présumé que cet opérateur de télécommunication français devrait dans les années à venir faire face à des défis importants dans les pays africains. Pour contourner cette difficulté, la société entrevoit de créer une entité dénommée : « Orange Afrique ». Elle aura pour mission de manager les actifs du groupe sur le continent tout en maintenant le dynamisme de la multinationale en Afrique. Il faut par ailleurs noter que, selon la vision de l'accord, l'opérateur français aura la facilité d'augmenter ses parts de marché sur le continent africain.

Rock Ngassakys

INFORMATION

La Société Silotec Congo informe les usagers de l'ouverture d'un deuxième centre de contrôle technique à Brazzaville au quartier NKOMBO, face au bâtiment de la télévision congolaise.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle NDOKO Allegra Rhenate.
Je désire désormais m'appeler ENGOBO Allegra Rhenate.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

IN MEMORIAM

15 février 1995 – 15 février 2015

Voici 20 ans, jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre cher papa Richard Gouakamabe (ancien inspecteur principal des Douanes).

À l'occasion de ce triste anniversaire, l'aînée des Gouakamabe, madame Emma Paulette kanoukounou, résident à Herblet en France et les enfants Gouakamabe prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe sera dite, à Brazzaville, en sa mémoire et pour le repos de son âme, le dimanche 15 février, en la paroisse Sainte-Rita de Moukondo et à l'église Saint-Martin à Herblet en France.



REMERCIEMENTS

Le docteur Léon Mayekol, enseignant à l'université Marien Ngouabi et les enfants remercient les parents, étudiants et agents de l'université Marien Ngouabi, les membres du Comité permanent de cadrage macro-économique, les amis de M'pila, les agents de Service Solde, la confrérie Saint Michel, Immaculé Conception de la paroisse Notre Dame des Victoires (Sainte Marie de Ouénzé) et connaissances pour leur soutien moral et financier lors du décès et des obsèques de son épouse et mère Mbimi Djama Alphonsine, décédée le 1er février 2015 à Brazzaville. Elle a été inhumée le mardi 10 février 2015 au cimetière privé Bouka. Que le Seigneur l'accueille dans son Royaume!



L'architecte Dan Dominique Lutumba de Conseimmo-Si-études et enfants remercient tous les parents, amis et connaissances qui les ont soutenus par leur apport multiforme lors de la disparition du patriarche Firmin Mingui, autrement dit Safou, à Kinshasa.

Trois messes d'action de grâces seront dites les dimanches 15, 22 février et le 1er mars à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Bacongo à la glacière à 10h00.

Nous sommes rassurés et consolés par vos prières.



CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Démarrage des négociations de la COP21 à Genève

La capitale de la Suisse abrite depuis le 8 février une réunion des représentants de plus de 190 États pour un projet d'accord climatique.

C'est un long marathon qui s'installe. Il doit conduire à un accord à la fin de l'année 2015 à Paris. Ce sont les seules négociations prévues avant le dépôt des positions nationales attendues avant la fin du mois de mai 2015. La priorité est de faire des trente-neuf pages négociées à Lima (Pérou) un texte plus fluide, plus concis et plus cohérent, ont indiqué les deux coprésidents de la conférence annuelle, l'Américain Daniel Reifsnyder et l'Algérien Ahmed Djoghlaif.

Des négociations plus politiques que techniques

Mais ces négociations s'annoncent beaucoup plus politiques que techniques. La France ayant comme premier objectif d'arriver à un vrai texte de négociation « court, bien structuré », assure-t-on du côté français. Quant à l'Union européenne (UE), elle réfléchirait déjà sur la phase suivante, décidée de déposer son texte plus tôt, le 25 février, mais sans détailler des politiques précises permettant d'aboutir à la réduction programmée de 40% des

émissions de CO2 d'ici 2030.

Le marché du carbone, comme outil de référence de l'UE L'UE compte se faire du marché du carbone « la priorité angulaire » de sa politique climatique, en donnant un vrai prix aux émissions de CO2, ce qui stimulera les investissements bas-carbone, le marché énergétique interne et le décollage des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, pense-t-on à Bruxelles. Si la tarification du carbone fait consensus en tant qu'outil de lutte contre le changement climatique, mais ce sera à quel prix et selon quelles modalités. Les interrogations restent nombreuses. La directrice de l'Initiative mondiale Climat et Énergie au WWF, Samantha Smith, a regretté que nombre de problèmes qui auraient pu être résolus à la conférence de Lima ont été repoussés aux négociations cette année. Une manière de repousser l'échéance qui fait peser un lourd fardeau sur les épaules des négociateurs, selon elle. Pour parvenir à un accord ambitieux sur le climat, elle suggère aux négociateurs de changer

d'approche et de s'inscrire dans la dynamique qui a précédé Lima au cours de laquelle des gens des quatre coins du monde se sont mobilisés en faveur du climat et des pays ont volontairement adopté de nouveaux engagements climatiques.

L'ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique, Laurence Tubiana, analyse plutôt de façon positive les conclusions de Lima ainsi que les accords bilatéraux sur le climat, comme celui signé entre les États-Unis et la Chine. Elle souligne aussi l'entrée de l'Arabie dans les négociations, qui témoigneraient d'un changement de paradigme.

Les prochaines étapes des négociations

Du 8 au 13 février : réunion sur le nouveau traité à Genève

31 mars : présentation par chaque pays de ses engagements

31 mai : date butoir pour la présentation du projet officiel

Du 3 au 14 juin : poursuite des négociations à Bonn

Du 13 au 16 juillet : 3e Conférence internationale sur le financement du développement

1er novembre : synthèse de l'ONU de l'ensemble des engagements

Noël Ndong

LE PAPE AUX PRÊTRES

Donnez des homélies, pas des cours d'académie !

Finis le temps les sermons interminables puisant ailleurs que dans les textes sacrés : le pape François remet de l'ordre en chaire.

Encore une fois, le pape François s'élève contre les formes et pratiques religieuses qui ne contribuent pas à rendre le message de l'Évangile clair, simple et accessible à tous. Il vient de faire publier un directoire de l'homélie à l'intention des prêtres trop bavards, trop creux et approximatifs lorsqu'ils s'adressent aux fidèles à la messe, particulièrement au moment de l'homélie.

On l'appelait « sermon » dans le temps, mais sa connotation négative, faite de lourdes remontrances et d'ennui assuré, lui ont fait préférer l'expression d'homélie chez les théologiens. Il s'agit de ce commentaire qui revient au seul prêtre après la lecture de l'Évangile du jour durant une messe. « L'homélie doit être brève et éviter de ressembler à une conférence. Elle ne doit pas être l'occasion de tenir des propos complètement étrangers à la célébration ou de tordre les textes dans tous les sens pour les soumettre à une idée préconçue »

une idée préconçue », recommande le directoire du pape « L'homélie ne doit pas être considérée comme un temps réservé au témoignage personnel » ; elle ne doit pas davantage se limiter à être « purement moralisante » ou s'apparenter « à un endoctrinement ». Voilà qui vise

bien se référer désormais à l'ouvrage-guide intitulé « Le directoire sur l'homélie », petit texte qui énonce sur 117 pages comment doit se comporter le clerc-orateur durant la messe. Pendant la conférence de présentation de ce directoire mardi matin au Vatican, le cardinal guinéen Robert Sarah, responsable de la Congrégation pour le culte divin, a insisté : « L'homé-

« L'homélie doit être brève et éviter de ressembler à une conférence. Elle ne doit pas être l'occasion de tenir des propos complètement étrangers à la célébration ou de tordre les textes dans tous les sens pour les soumettre à une idée préconçue »

de nombreux prêtres connus pour retenir les fidèles jusqu'à trois heures durant, pour leur infliger un discours décousu et souvent dénué de fondements théologiques porteurs.

Le pape rappelle que « pour devenir un bon prédicateur, il n'est pas nécessaire d'être un grand orateur ». Ceux des pasteurs épinglés par ce nouveau coup de crosse voudront

lie n'est pas un banal discours, mais un message inspiré par la Parole et adressé aux croyants dans le cadre d'une action liturgique. Son but est d'encourager à pratiquer l'Évangile ». Elle ne consiste pas à juger de l'éloquence d'un prédicateur même si, à tort, beaucoup de fidèles la retiennent comme la partie la plus importante d'une messe.

Lucien Mpama

BAISSE DES COURS DU PÉTROLE

Toujours pas la fin du tunnel, d'après l'Agence internationale de l'énergie

L'Agence internationale de l'énergie a publié concomitamment, ce mardi 10 février, son rapport sur le marché du pétrole pour le mois de février et son rapport à moyen terme sur le marché du pétrole de 2015. Deux publications attendues dans le contexte d'un marché pétrolier chahuté.

Selon l'Agence internationale de l'énergie si le cours du pétrole a déjà connu maintes fois auparavant d'importants ajustements, c'est la première fois que la baisse des cours est due à des paramètres touchant à la fois l'offre et la demande. La production de pétrole des pays non-OPEP a connu une hausse sans précédent en 2014 pendant que, dans le même temps, la croissance de la demande mondiale de pétrole était particulièrement faible. La décision qualifiée d'historique par l'Agence internationale de l'énergie de ne pas limiter sa production afin de réguler le marché lors de sa réunion de novembre 2014, place les producteurs de pétrole de schiste, États-Unis en tête, en position d'arbitres. Un leadership auquel l'OPEP n'avait pas renoncé depuis 1986.

Malgré la baisse de plus de 50% des cours du pétrole, la produc-

tion mondiale devrait continuer d'augmenter de près de 5 milliards de barils par jour au cours des six prochaines années. Les deux-tiers de cette hausse provenant des pays non OPEP. La production OPEP a diminué de 240.000 barils par jour en janvier pour atteindre un peu plus de 30 millions de barils par jour. Les baisses de production irakiennes et libyennes, étant compensées par de légères hausses en Arabie Saoudite, au Koweït, en Angola et au Nigéria.

L'amélioration du contexte macro-économique devrait tirer légèrement la croissance de la demande, à 0,9 millions de barils par jours en 2015 contre 0,6 millions de barils par jours en 2014. La Chine qui tirait la croissance de la demande de pétrole ces dix dernières années entre dans une phase de son développement économique moins basée sur la consommation de pétrole. De plus, Pékin est engagé dans des efforts destinés à mettre fin à la très importante pollution de l'air. Au niveau mondial, la dernière révolution industrielle fondée sur le numérique est moins gourmande en pétrole, les préoccupations liées au changement climatique ont contribué à réorienter les

politiques énergétiques vers les énergies renouvelables de moins en moins coûteuses et la mondialisation du marché du gaz naturel altèrent de façon structurelle la demande de pétrole. Toutefois, la demande des pays non-OCDE devrait croître de 1,19 millions de barils par jour chaque année jusqu'en 2020, bien en-deçà des croissances historiques.

Le plus grand perdant de cette forte baisse des coûts du pétrole est la Russie estime l'agence internationale de l'énergie, confrontée conjointement à la forte baisse des prix, aux sanctions internationales consécutives à son action en Ukraine et à la dévaluation de sa monnaie. La baisse des coûts du pétrole fait peser des risques de troubles politiques dans les pays dont les politiques sociales dépendent, pour leur financement, de prix à l'export et de recettes fiscales élevées. De nombreux facteurs géopolitiques devraient peser à l'avenir sur les prix : l'issue des négociations avec l'Iran, les groupes terroristes islamistes présents dans plusieurs pays producteurs ainsi que l'évolution des relations entre la Russie et les pays de l'occident.

Rose-Marie Bouboutou

ACTION HUMANITAIRE

La CEEAC et la Croix-rouge renforcent leurs liens de coopération

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-rouge (FICR) ont signé le 6 février à Libreville au Gabon, un protocole d'accord pour une assistance mutuelle à l'élaboration des politiques et de prise de décisions sur les questions humanitaires.

D'après les textes régissant cet accord, la coopération entre les deux institutions sera axée entre autres sur: le développement des programmes de préparation aux catastrophes naturelles (y compris les épidémies), le secours aux personnes sinistrées, la mise en place des communautés plus saines et résistantes; la promotion de l'inclusion sociale et la paix; le renforcement des capacités régionales en matière de risques de catastrophes; la coopération en matière des migrations et la sécurité humaine, etc. Le Secrétaire général de la CEEAC estime que cet accord doit viser avant tout le renforcement des liens de coopération entre les deux institutions dans le domaine de la prévention des risques et de la gestion des conflits.

La FICR est une organisation à caractère humanitaire international qui soutient, en conformité avec les principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge, les activités humanitaires des sociétés nationales, en vue de prévenir et de soulager les souffrances humaines et de réduire les vulnérabilités des communautés à travers des actions au service du respect de la dignité humaine, de la tolérance et la paix dans le monde.

Par contre, la CEEAC est une institution régionale, dont les missions essentielles consistent entre autres, à promouvoir les activités socio-économiques, culturelles et contribuer à l'amélioration du niveau de vie des peuples des États membres.

Yvette Reine Nzaba

DOUANES

Une trentaine de cadres formés aux applications Cotes et SIAR

Organisé du 3 au 6 février par la direction générale des Douanes et des droits indirects, ce séminaire visait à former les douaniers aux applications développées par le groupe suisse international, Cotecna, notamment le système d'analyse de la valeur Cotes et le Système d'analyse de risque (SIAR).



Emmanuel Ndinga et Christophe Guyant

L'atelier de formation en gestion du risque dans un environnement douanier et Cotes était destiné à une trentaine de cadres évoluant à la direction des enquêtes douanières. Cette formation de quatre jours a permis aux participants d'avoir une meilleure compréhension des problématiques sur la mise en œuvre d'un système de contrôle douanier basé sur l'analyse systématique du risque. Elle leur a aussi permis d'avoir les atouts nécessaires

pour l'utilisation du système d'analyse de la valeur Cotes de Cotecna.

Un atelier scindé en deux modules

Le premier module concernait l'application de base de données valeurs déployée sur les ordinaires des douaniers. Le but étant de permettre aux participants de pouvoir comparer la base de données des prix et des valeurs des produits importés depuis des années par la République du

Congo. Il s'agit pour le directeur général de Cotecna, Christophe Guyant, d'un outil informatique d'aide à la décision pour les agents douaniers.

Le deuxième module était axé sur l'analyse des risques qui est l'un des points importants dans le cadre des réformes douanières. Il a permis de cibler et de tirer les importations les plus à risque. Le directeur général de Cotecna a aussi rappelé que depuis le démarrage de l'exploitation du premier scanner mobile en République du Congo, en mars 2010, et la mise en place du SIAR, des formations ou séminaires ont été organisés à Pointe-Noire ayant réuni 80 douaniers.

« Nous sommes très satisfaits de la tenue de cette formation, je souhaite évidemment qu'elle en appelle d'autres, sur le même thème plus renforcé. Je pense qu'il sera bien entendu indispensable qu'on puisse faire le point avec vos directeurs respectifs sur les attentes prochaines et qu'on puisse de ce fait planifier et organiser la tenue de cette formation dans le cadre d'un partenariat entre une société

privée et une administration publique », a conclu Christophe Guyant, à la clôture des travaux.

En effet, le choix du thème de ce séminaire reflète la volonté de la direction générale des douanes de renforcer les capacités des agents douaniers appelés à être en phase avec les règles du commerce international. Ceci, dans le cadre du vaste programme engagé depuis des années pour la modernisation de

capacités organisationnelles.

Souignons que Cotecna est un groupe suisse international qui opère au Congo depuis 2006 en tant que partenaire de l'État et de la douane. Sa mission est d'assister les autorités et la douane à optimiser les recettes douanières. Il œuvre également dans la formation des agents de la douane sur les nouvelles techniques d'évaluation et sur les produits mis en place : le scanner et l'analyse des risques au Congo.



Les participants

l'administration douanière. En effet, dans le cadre du projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques, l'administration des douanes congolaises a entrepris plusieurs réformes visant à moderniser et à renforcer ses

Rappelons que les cérémonies d'ouverture et de clôture de cet atelier, organisé à la direction générale des Douanes et des droits indirects, ont été présidées par le directeur des enquêtes douanières, Emmanuel Ndinga.

CONFLIT AU SOUDAN DU SUD

L'ONU s'alarme de la situation humanitaire dans le pays

En mission à Juba avec l'acteur américain Forest Whitaker, la cheffe de l'humanitaire de l'ONU, Valérie Amos, a appelé la communauté internationale à mettre la main dans la poche afin d'éviter un drame humanitaire dans ce jeune pays.

« Je suis en visite au Soudan du Sud avec l'envoyé spécial de l'Unesco, Forest Whitaker. Nous voulions vérifier de nos propres yeux les conséquences de la crise actuelle sur le quotidien des gens pris au piège par les combats », a déclaré Valérie Amos lors d'une conférence de presse le 9 février.

« Plus de 2,5 millions de personnes dans le pays ont actuellement un besoin urgent d'assistance alimentaire, y compris des milliers d'enfants souffrant de malnutrition. », a lancé la cheffe humanitaire de l'ONU.

Selon Valérie Amos, le retour de la paix est le vœu du peuple Sud soudanais, « il en a assez de vivre dans la peur. Des centaines de milliers de personnes ont fui les conflits à de multiples reprises. Elles manquent d'eau ; elles sont inquiètes pour leurs enfants, qui ne sont pas scolarisés et risquent d'être enrôlés par des groupes armés. La violence sexuelle sévit. Ces personnes veulent vivre en sécurité et dans la stabilité », a souligné Valérie.

Valérie Amos a mis en garde les autorités du Soudan du Sud contre les conséquences désastreuses qu'aurait toute détérioration de la situation humanitaire dans le pays. « Nous avons eu l'opportunité de nous entretenir de la situation humanitaire, économique et politique avec le Président Salva Kiir et ses ministres, et avons convenu de l'importance de mettre un terme à la violence, et de garantir une paix immédiate et durable », a-t-elle dit.

La Secrétaire générale adjointe a rendu hommage aux 13 travailleurs humanitaires ayant trouvé la mort dans le pays depuis le début du conflit en décembre 2013. « Nombre d'entre eux font face à la menace constante d'enlèvement et ont été les témoins de pillages des fournitures et du matériel. Malgré cela, ils continuent à sauver des vies », a-t-elle ajouté.

Elle a annoncé par ailleurs que les organisations humanitaires ont projeté « d'aider 4,1 millions de personnes pour un coût de 1,8 milliard de dollars ».

Fiacre Kombo (Stagiaire)

CROISSANCE

Standard and Poors revoit à la baisse la note souveraine du Congo

La forte baisse des cours du pétrole a conduit l'agence de notation souveraine Standard and Poors à revoir à la baisse la note à long terme du Congo le 9 février. Le Pays passe ainsi de B+ à B mais toujours avec des perspectives stables.

L'importante chute des cours du pétrole a conduit l'agence de notation américaine à bouleverser son calendrier de publication des notes souveraines. En effet, le pétrole représente 80% des exportations congolaises, environ les trois-quarts des recettes étatiques, et compte pour 60% des résultats économiques du pays et la baisse du prix du baril a donc d'importantes répercussions sur l'économie congolaise.

L'agence qui avait basé ses projections sur des scénarios d'un baril à 105 dollars pour l'année 2015 a dû revoir sa copie en se basant sur un cours du Brent à 55 dollars. L'agence Standard and Poors a revu à la baisse les perspectives de croissance du Congo. Celles-ci seraient de 4,9% par an de 2015 à 2017, contre 6,8% anticipé antérieurement. La croissance économique serait soutenue essentiellement par les investissements dans les infrastructures routières et énergétiques ainsi que l'industrie des services, notamment le secteur bancaire.

Le Franc CFA, indexé à l'Euro, devrait se déprécier face au dollar. Pour 2015, Standard and Poors estime que le Franc CFA devrait se fixer à 591 XAF pour un dollar contre 494 XAF pour un dollar en 2014. Cette faiblesse du franc CFA face au dollar devrait limiter l'impact économique négatif de la baisse des prix du pétrole, les contrats pétroliers étant libellés dans la devise américaine. L'économie congolaise devrait poursuivre sa diversification, le secteur pétrolier demeurant encore pour les cinq ans à venir, le secteur économique le plus important. L'agence de notation observe que le mauvais environnement des affaires congolais constitue un facteur de ralentissement du processus.

Le déficit public global devrait s'élever au-dessus des 4% de Produit intérieur brut (PIB) en 2015. Le gouvernement souscrivant des emprunts auprès de la Chine même les années où il dégage un excédent budgétaire, observe l'agence Standard and Poors. Le déséquilibre de la balance des transactions courantes, qui regroupe la balance commerciale et la balance des services, devrait s'accroître pour atteindre une moyenne de 4,2% entre 2015 et 2018, contre les 2,8% de PIB anticipés antérieurement pour 2015-2016.

Rose-Marie Bouboutou

G20

Le sommet d'Istanbul se termine sur une note pessimiste

La rencontre d'Istanbul en Turquie, tenue du lundi 9 au mardi 10 février a été l'occasion pour les argentiers du groupe des vingt (G20) de dresser le bilan de l'économie mondiale. Après avoir fait une appréciation négative de la croissance mondiale, les ministres des Finances et banquiers centraux de l'organisation des pays nantis se sont promis de la relancer par le biais d'outils budgétaires et monétaires.

Dans un communiqué rendu public à l'issue des travaux, les participants ont souligné que tout doit être mis en œuvre pour relancer l'économie. « Nous réexaminerons de manière régulière nos politiques budgétaires et monétaires et agirons de manière décisive si nécessaire », ont-ils précisé. Leur optimisme est fondé sur le fait que la chute des prix pétroliers aura pour effet de donner un coup de pouce à l'économie mondiale.

La baisse de croissance actuelle de l'économie mondiale est justifiée par plusieurs facteurs. Pour faire face au sombre tableau présenté sur cette croissance, les délégations présentes n'ont pas exclu « un certain regain d'optimisme » durant les discussions, a indiqué Christian Noyer gouverneur de la banque de France et membre du Conseil des gouverneurs de la BCE.

Le gouverneur de la Banque de France a dit espérer de grands changements prometteurs. « Nous pouvons avoir de bonnes surprises, à la fois mondiale et dans la zone euro », a-t-il relevé. « Il y a un accord clair de tous les pays du G20 sur le fait

que les politiques monétaires sont prises pour des raisons domestiques qui tiennent à l'objectif de prix fixé aux banques centrales », a poursuivi Christian Noyer. Il a signalé que la réunion d'Istanbul n'a pas laissé percer signe d'une quelconque guerre des monnaies.

Par ailleurs, les participants ont appelé à une action concertée en vue de sévir contre le financement des groupes terroristes. Ils ont réclamé des « directives en vue de renforcer la transparence des systèmes de paiement afin de limiter le risque d'être amené sans le savoir à financer le terrorisme et le blanchiment d'argent ».

La rencontre d'Istanbul a été aussi l'occasion de faire le point sur la faible croissance de la zone euro et du Japon, mais aussi de remarquer que certaines économies émergentes emboîtent aussi le pas à ce sujet.

Hormis cela, les grands argentiers ont salué le choix de la BCE d'opter elle aussi la méthode monétaire dite de l'assouplissement quantitatif, en dépit des réserves de l'Allemagne, estimant que

cette manière de faire aura inévitablement pour effet de soutenir la reprise dans la zone euro.

Les assises d'Istanbul ont permis de rappeler aux membres du G20 leurs engagements précédents, une stratégie que les dirigeants turcs résumant par l'expression « Tenez parole ou expliquez-vous ». Ce rappel valait la peine puisque lors de ce sommet tenu en Australie, les pays de l'organisation s'étaient entendus sur un « Plan d'action de Brisbane » comportant un millier d'engagements. L'objectif était d'ajouter plus de 2.000 milliards de dollars à l'économie mondiale et de créer des millions de nouveaux emplois pendant les quatre prochaines années. Ces engagements ambitieux devraient être réduits à cinq ou dix priorités par pays à la réunion d'Istanbul afin de pouvoir mieux en vérifier la mise en œuvre.

En marge des travaux, le secrétaire américain au Trésor, Jack Lew, a appelé certains pays européens dont l'Allemagne à modifier leurs politiques budgétaires afin de relancer la demande. « En Europe, il y a besoin davantage de politique budgétaire parce que la demande y est trop faible (...). Plusieurs pays ont de la marge en matière de politique budgétaire. Ils doivent utiliser cette marge pour stimuler la demande », a-t-il conclu.

Nestor N'Gampoula

IMMIGRATION CLANDESTINE

Morts de froid aux portes de l'Europe

La mer agitée et le froid glacial en Europe n'ont pas dissuadé des intrépides venus d'Afrique de tenter la traversée de la Méditerranée : 29 morts.

Le froid qui sévit sur toute l'Italie depuis dix jours était particulièrement sévère dimanche nuit. C'est pourtant le jour que des passeurs indécents et des migrants plus désespérés encore ont choisi pour quitter les côtes libyennes à bord d'un canot pneumatique. Direction visée : Lampedusa, petite île de Sicile et point le plus avancé d'Italie par rapport à l'Afrique dans sa partie nord. C'est aussi devenu le symbole indétrônable des tragédies de l'immigration.

En pleine mer, la frêle embarcation a connu l'avarie de trop, et n'a plus avancé. Les presque deux-cents passagers ont donc erré en pleine mer par un temps plus rigide que l'intérieur d'un congélateur. Entre les personnes éjectées par la houle dans la mer, les personnes âgées, les femmes et les enfants, la capitainerie du port dit n'avoir repêché qu'une trentaine de corps sans vie. Les survivants, eux, grelottaient de froid et étaient au bord de l'hypothermie. Ils ont été conduits dans les hôpitaux de la région.

Leurs témoignages ont permis de reconstituer la trame du drame : ils étaient 105 migrants au départ, originaires d'Afrique sub-saharienne. Ils ont quitté la Libye dans l'intention de gagner l'Europe. Ils

n'avaient pas fait une grande distance en mer qu'ils enregistraient des avaries de moteur et de structure de l'embarcation. Par téléphone satellitaire, ils ont appelé les garde-côtes italiens au secours. Le temps d'organiser les secours, de se positionner sur zone et beaucoup d'entre eux étaient cadavres. Une fois de plus ce drame réveille en Italie la ligne de fracture habituelle entre opposants à l'immigration clandestine et les humanitaires. Pour l'ONG Save the Children, la réponse à cette répétition de morts tragiques ne peut être dans la seule opération européenne Triton. Celle-ci est chargée de patrouiller dans les eaux maritimes de l'Union européenne mais sa mission ne peut se limiter au seul but de fermer les frontières aux autres. Au moins l'opération précédente, Mare Nostrum, lancée et gérée par l'Italie seule, a-t-elle pu sauver des milliers d'étrangers de la noyade !

« Lampedusa accueille aujourd'hui de nouveaux corps sans vie de migrants fuyant la guerre, la faim, les violences et de graves risques pour leur vie. Les mauvaises conditions climatiques de l'hiver n'ont pas interrompu les flux des arri-

vées par la mer. Cela démontre l'absence d'une politique alternative pour ceux qui, malgré tout, veulent à tout prix tenter la traversée », a regretté Raffaella Milano, la directrice pour l'Italie de Save the Children Europe.

Au concret, les humanitaires plaident pour une réponse plus adaptée à la hauteur de la situation. Le centre Astaldi des jésuites à Rome critique des politiques européennes plus préoccupées par les questions économiques et peu du sort de personnes qui viennent mourir aux portes de l'Europe. « Nous ne voulons et nous ne pouvons accepter que la Méditerranée continue de se transformer en cimetière », a indiqué le jésuite Camillo Ripamonti, directeur d'Astaldi qui accueille des milliers de migrants au cœur de la ville de Rome.

« Nous demandons que l'Italie et l'Europe garantissent le renforcement du système de secours en mer pour y conjurer de nouvelles tragédies », indique Mme Milano. Elle ajoute que selon les décomptes de son organisation, « depuis le début de l'année jusqu'aux morts de dimanche, ce sont en tout 3.709 migrants qui ont débarqué en Italie. Parmi eux, 195 femmes et 390 enfants mineurs dont seulement 149 étaient accompagnés ».

Lucien Mpama

BANGUI

La nomination des membres de la Commission préparatoire du forum de Bangui, crée des mécontentements

Le G7 Siriri, plateforme de tous les groupes armés de Centrafrique, fustige la liste des membres de la commission préparatoire du Forum de Bangui. Pour son rapporteur général, Dr Euloge Koi Doctrouvé, bien que faisant partie des membres du G7 Siriri, les personnes nommées dans le quota de ce groupement ne sont pas celles retenues par le groupe. La présidence aura, selon lui, jeté son dévolu sur des personnes autres que celles proposées par le G7 Siriri, il l'a fait savoir au cours d'un entretien au RJDH

« Nous avons envoyé des noms des personnalités devant nous représenter dans la Commission préparatoire du forum de Bangui. Or, en sortant la liste, ce sont d'autres noms qui ont été cités. Cette méthode va à l'encontre du consensus qui guide toute action du G7 Siriri », a expliqué Dr Euloge Koi Doctrouvé, en sa qualité de rapporteur général du G7 Siriri et secrétaire général du Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ).

Dr Euloge voit derrière cet acte, une façon de diviser et de créer la zizanie au sein du mouvement pourtant uni. « Ce sont des méthodes qui ne peuvent contribuer à la paix en République Centrafricaine », a-t-il dit.

Le mouvement tient pourtant à poursuivre le processus de réconciliation, en acceptant malgré tout la décision de la nomination. « Nous prenons acte de la décision et sommes solidaires de la suite du processus, voix ultime de la sortie de crise en République Centrafricaine. Nous avons tenu seulement à critiquer la procédure ayant entouré la désignation des représentants du G7 Siriri, mais nous nous plions à la décision ».

Le RJDH n'a pas pu entrer en contact avec la présidence de la République Centrafricaine pour plus d'éclaircissements sur le mode de désignation des membres de cette commission.

Le 1^{er} vice-président du RDC justifie le report du congrès du parti

Le congrès du Rassemblement démocratique centrafricain (RDC) prévu du 20 au 22 janvier 2015 est reporté au mois de février. Le 1^{er} vice-président de cette formation politique, Joachin Rainaldy Sioké, a expliqué que cette rencontre a été reportée pour peaufiner les préparatifs.

Prévu initialement du 20 au 22 janvier, c'est finalement entre le 10 et le 12 février 2015 que le Rassemblement démocratique centrafricain (RDC) se réunira en congrès ordinaire. L'annonce de ce report a été faite dans un communiqué de presse publié ce jour par ce parti politique.

Joachin Rainaldy Sioké, 1^{er} vice-président du RDC, joint par le RJDH, a expliqué que ce report est motivé par la question liée aux préparatifs de la rencontre, « il est vrai que nous avons fixé la tenue du congrès du 20 au 22 janvier 2015. Mais le bureau politique a rencontré le mardi dernier, le comité d'organisation de ce congrès. Il était question de faire le bilan à mis parcours des préparatifs de cette rencontre. Le comité a conseillé que nous puissions reporter le congrès afin de lui permettre de peaufiner les préparatifs. C'est sur conseil des membres de ce comité, que nous avons décidé de reporter le congrès. En fait, c'est pour des soucis logistiques que le RDC a décidé de reporter cette grande rencontre ».

Le 1^{er} vice-président de cette formation politique a confié au RJDH qu'il s'agit du dernier report possible, « je crois que la nouvelle date indiquée ne pourra plus subir de modification. Toutes les mesures sont prises pour que nous allions vers ce congrès d'ici au 12 février 2015 ».

Lors d'un échange avec le RJDH, le 31 décembre dernier, Joachin Rainaldy Sioké a confié que c'est lors de ce congrès que le RDC désignera son candidat à la présidentielle de 2015.

Notons que c'est le 4^e congrès ordinaire du RDC depuis sa création par feu le président André Kolingba en 1987.

Libération du ministre des Sports Armel Sayo, enlevé le 25 janvier

Le ministre centrafricain de la Jeunesse et des Sports, l'ex-chef rebelle Armel Ningatoloum Sayo, enlevé le 25 janvier à Bangui, a été libéré dans la nuit de mardi à mercredi, a appris l'AFP de source militaire centrafricaine.

« Il a été libéré » mardi en fin de soirée, a affirmé cette source, précisant que le ministre Sayo était en bonne santé. Cette libération a été confirmée depuis par sa famille ainsi que par les autorités. « Je suis en ce moment avec le ministre. Il a le moral, et son état de santé n'est pas affecté. Depuis 72 heures, nous avons mis les bouchées doubles pour convaincre les ravisseurs de libérer notre collègue », a confié Nicaise Samedi Karnou, ministre de la Sécurité publique.

Le ministre de la Jeunesse, premier membre du gouvernement retenu en otage depuis le début de la crise centrafricaine, avait été capturé par des hommes armés lors d'une série d'enlèvements dans la capitale fin janvier, sans que l'on puisse déterminer s'il y avait un rapport entre ces rapt.

Une Française et un Centrafricain travaillant pour une ONG avaient été retenus pendant plusieurs jours par des miliciens chrétiens anti-balaka qui voulaient obtenir la libération d'un de leurs chefs arrêté. La même semaine, une expatriée de la Minusca (Mission des Nations unies

en Centrafrique) avait été retenue quelques heures, également par des anti-balaka.

Ancien chef de la rébellion Révolution Justice (RJ) basée dans le nord-ouest du pays, Armel Sayo était entré au gouvernement du Premier ministre Mahamat Kamoun après la signature de l'accord de cessation des hostilités du 23 juillet 2014 à Brazzaville, au Congo.

Il avait été enlevé dans le quartier de Galabadj, dans le nord de Bangui, alors qu'il rentrait de l'église après la messe dominicale. La libération de Sayo a donné lieu à des semaines de négociations difficiles. Une cellule de crise avait été mise en place et se réunissait sous l'égide de la présidente de transition Catherine Samba Panza pour conduire les tractations. Les négociations étaient menées par le ministre de la Sécurité publique, l'archevêque de Bangui Dieudonné Nzapalainga (qui avait déjà travaillé sur la libération de la Française), et un groupe d'anciens leaders anti-balaka.

Le 5 février, les membres du mouvement RJ d'Armel Sayo avaient

fait connaître leur impatience. « Les ravisseurs ont jusqu'à samedi pour libérer notre commandant. Au cas contraire nous n'excluons pas une marche sur Bangui », avait mis en garde Raymond Belanga, chef d'état-major de RJ, depuis son QG à Paoua (nord-ouest).

« J'avoue qu'il y a eu beaucoup de flou autour de cette affaire », a raconté Sébastien Wenezouï, un des leaders anti-balaka : « les ravisseurs avaient exigé 4 millions FCA (6.000 euros). Le gouvernement m'a remis la somme totalement. Quand j'avais demandé à voir le ministre (Sayo) avant de remettre l'argent, les ravisseurs m'ont fait savoir qu'il était gardé (...) à quelque 90 km dans le nord de Bangui. C'est ce qui a fait que je ne leur ai remis que la moitié de l'argent dans un premier temps ».

Les anti-balaka, auxquels seraient liés les ravisseurs, ont en tout cas nié toute implication. « Ceux qui ont commandité l'enlèvement prennent leurs ordres de Nairobi, où viennent de terminer des négociations informelles entre leaders des groupes armés rivaux en RCA » (République centrafricaine), a lancé mercredi le chef des anti-balaka Patrice Édouard Ngaïssona, sans citer de noms.

AFP

MBRÈS

La ville tente de reprendre les activités après plusieurs jours de combats entre Anti-Balaka et ex-Séléka

Après les affrontements ayant opposé les ex-Séléka Peulhs armés de la ville des Mbrès aux Anti-Balaka de cette même ville le 16 décembre 2014 dernier, les activités tentent de reprendre dans la ville.

Selon les témoignages recueillis ce matin auprès de certains habitants de cette localité, des chefs de quartier ont regagné leurs domiciles et les commerçants ont aussi repris les activités sur le marché. D'après le témoignage d'un habitant, une partie de la population a commencé à regagner son domicile après un appel lancé par le sous-préfet intérimaire de la ville des Mbrès. « Plusieurs quartiers

de Mbrès centre à l'instar de Gombo, Mboutou retrouvent peu à peu la joie de vivre et les habitants ont regagné leur maison depuis 4 jours après avoir été sensibilisés par le sous-préfet intérimaire », a-t-il témoigné.

Moussa, un commerçant des Mbrès a souligné qu'ils ont déjà repris les activités commerciales. « Nous avons repris nos activités depuis une semaine avec nos frères commerçants chrétiens qui sont encore dans la ville. Même certains habitants qui sont dans les coins périphériques viennent vendre leurs marchandises sur le marché », a-t-il confirmé.

Nadine Yabada a souligné les difficiles conditions d'approvisionnement en nourriture. « Pour manger, nous devons parcourir des kilomètres, même chose pour les produits pharmaceutiques de première nécessité. Mais on peut trouver facilement la viande de bœuf à des prix abordables » a-t-elle dit. Une réunion a été organisée samedi 10 janvier à l'hôtel de ville de la ville des Mbrès avec les responsables des Anti-Balaka et les ex-Séléka, les chefs de village et de quartier ainsi que les autorités administratives qui sont encore dans la ville, sur initiative du maire intérimaire de cette localité.

BAMBARI

Un calme relatif après les incidents des Anti-Balaka

Un calme relatif est constaté dans la ville de Bambari (centre), après un accrochage entre les Anti-Balaka, ces deux derniers jours. Les activités commerciales ont repris, de même que la circulation.

« La circulation a repris dans la ville de Bambari. Les commerçants ont ouvert leur boutique », a affirmé une source hospitalière jointe par le RJDH.

Le témoin a ajouté que les blessés de ces violences reçoivent des soins à l'hôpital. « Les victimes de ces affrontements admises au centre hospitalier, sont encore sous contrôle médical. Les

blessés graves, ont été transférés à Bangui en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), pour des soins intensifs », a-t-il ajouté.

Une autorité locale a relevé que la ville de Bambari est sous contrôle des deux forces, entre autres, les ex-Séléka qui occupent la majeure partie de la ville et les Anti-Balaka venus de Bangui, et regroupés au quartier Kidigra.

Cette même source a réitéré que des rumeurs d'une attaque des localités situées aux alentours de l'aérodrome circulent dans la ville. « Il aurait eu des blessés amenés

à l'hôpital de Bambari. Les assaillants demeurent inconnus », a-t-elle dit.

Un cas de braquage perpétré par un groupe des éléments armés assimilés aux Anti-Balaka, avait abouti à un drame. Le bilan faisait état de 5 morts, 7 blessés et deux maisons incendiées.

La population continue de vivre dans la psychose et la peur suite à ces événements douloureux malgré le calme observé ce jour dans la ville.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

ALPHABET AFRICA

Le jeu placé dans la carte géographique des innovations du 21e siècle de l'Unicef

L'annonce a été faite aux Dépêches de Brazzaville par Jean Paul Wabotai, promoteur de ce projet Alphabet Africa et président de l'association « Enfants du Congo- Enfants du monde ». L'objectif visé à travers cette idée est d'accompagner la politique du chef de l'État congolais, qui a décrété les années 2013-2014 «Années de l'éducation pour tous».

« Dieu merci, nous sommes dans la carte géographique des innovations du XXIe siècle de l'Unicef et nous représentons le Congo Brazzaville, qui a servi de pays pilote de ce projet », a déclaré Jean Paul Wabotai, qui a bien voulu exprimer sa joie. En effet, Alphabet Africa est né dans le but de favoriser l'éducation informelle auprès du peuple africain et de contribuer au développement du continent. C'est un matériel éducatif ludique conçu pour apprendre en s'amusant, chez soi ou à l'école. Il est la clé dans la campagne de sensibilisation de l'éducation des enfants et des adultes. Il participe activement dans la promotion et la sauvegarde de l'héritage de la culture orale et musicale légué par nos ancêtres. Un premier festival Alphabet Africa a été organisé à Brazzaville par l'association « Enfants du Congo- Enfants

du Monde » que préside Jean Paul Wabotai. Au menu de ce festival, des animations, spectacles et jeux éducatifs gratuits autour de l'alphabet avec la mobilisation des enseignants, artistes, associations et médias. Les marelles ont été installées dans plusieurs écoles primaires et dans chacune des neuf communes de la ville de Brazzaville, avec l'objectif d'y ancrer la culture de l'apprentissage de l'alphabet, base de l'éducation.

C'est quoi la «marelle Alphabet Africa» et pourquoi le choix de la marelle alphabet Africa ?

Projet de Jean-Paul Wabotai et son association « Enfants du Congo - Enfants du Monde », la marelle Alphabet Africa est un outil pédagogique qui permet la visualisation globale des lettres et des mots. C'est un jeu éducatif pour l'appren-

tissage de l'alphabet. La marelle s'adresse aux enfants et aux adultes, aux mamans pouvant apprendre en même temps que les enfants. Elle peut servir de modèle et être reproduite par les familles dans les parcelles, en la traçant sur le sol avec un bâton ou une craie... À titre d'illustration : «A comme Africa, B comme Balai...» Pour réussir, l'enfant ne doit pas toucher les lignes, ni perdre l'équilibre, ni se tromper au niveau des lettres et des mots.

Quant à son utilité, les connaissances des lettres de l'alphabet étant la base pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, l'association a choisi la marelle pour les raisons suivantes : jeu éducatif complet à l'impact rapide associant le plaisir à l'apprentissage (jeux de règle, d'adresse, de mémoire visuelle et auditive) ; jeu d'extérieur relativement peu coûteux et durable dans le temps; située dans des lieux publics. Elle est visible et accessible gratuitement à tous. L'objectif de la marelle étant de mémoriser les vingt-six lettres de l'alphabet. Déjà en 2012, lors de l'inauguration de



Une fille s'exerçant à la marelle

la maison d'alphabétisation au quartier Bacongo, l'association a pu tester l'engouement de la population pour ce jeu. Les garçons et les filles, les petits et les grands se succédaient en sautillant et récitant l'alphabet. Rappelons que les communes de Brazzaville ont été dotées des marelles, et un concours inter-classes a été lancé officiellement, le 10 décembre 2014, à Ouenzé dans le cinquième arrondissement de

Brazzaville. L'occasion permettra à chaque école de sélectionner les meilleurs élèves qui les représenteront au concours inter-écoles et puis inter-communal. Le concours inter-classes prendra fin début mars et automatiquement débutera le concours inter-écoles et inter-communal pour lequel la finale aura lieu en juin 2015 au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza.

Bruno Okokana

NIARI

La promotion de la richesse culturelle du département s'impose

Le département du Niari regorge une richesse culturelle immense. Avec ses quatorze districts, il présente une diversité culturelle qui nécessite une protection mais aussi une promotion.

« Mobiliser les ressources pour la protection et la promotion du patrimoine du Niari est l'un des objectifs que nous nous sommes fixés pour mettre en valeur la diversité culturelle du Niari », a déclaré Jean Jacques Mboundou, directeur départemental du Patrimoine et des Archives du Niari. Avec douze Monts sacrés, quinze chutes d'eau, quatorze grottes et cinq lacs, le département du Niari présente une forte richesse naturelle qui mérite d'être protégée conformément à la convention du patrimoine mondial culturel et naturel de 1972. Aux fins de cette Convention, Il appartient à chaque État partie de l'identifier et de délimiter les différents biens situés sur son territoire.

« Afin d'assurer une protection et une conservation aussi efficaces et une mise en valeur aussi active que possible du patrimoine culturel et naturel situé sur le territoire du Niari, il est nécessaire, dans la mesure du possible, d'adopter une politique générale visant à assigner une fonction au patrimoine culturel et naturel dans la vie collective, et à intégrer la protection de ce patrimoine dans les programmes de planification générale. », a déclaré le directeur départemental du patrimoine et des archives du Niari. Et d'ajouter : «Les collectivités locales et les institutions publiques doivent instituer également sur ce territoire, entres autres, un ou plusieurs services de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, dotés d'un personnel approprié, et disposant des moyens lui permettant d'accomplir les tâches qui lui incombent.»

À côté du patrimoine naturel, le département du Niari regorge aussi des biens culturels comme les bâtiments coloniaux, la piste de caravane, le baobab historique, qui constituent un patrimoine à valoriser. Les éléments du patrimoine culturel immatériel sont également très présents dans ce département. Les traditions et expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel, sont les domaines qui caractérisent le patrimoine culturel immatériel du Niari.

Parmi les mesures de protection prévues par la Convention de 2003, il y a les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine. A l'échelle internationale certains éléments de ce patrimoine comme le Nzobi, le Mbouanda, peuvent être inscrits sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette reconnaissance internationale de l'Unesco contribuera à attirer les touristes dans le département. Ce qui constitue un aspect positif de développement important.

Hermione Désirée Ngoma

MUSIQUE

La technique de la percussion enseignée à l'Ifc

L'atelier de percussion, organisé du 5 février au 31 juillet, est destiné aux enfants, jeunes et adultes. Il est le résultat d'un partenariat entre l'Institut français du Congo (Ifc) et l'artiste percussionniste Chikadora, de son vrai nom Claude Rosney Matadi, encore appelé le dieu de la percussion.



L'artiste Chikadora en pleine séance d'encadrement

L'atelier est dénommé « zaba chika » qui veut dire savoir jouer est la première formation du genre qu'organise l'IFC. L'artiste partagera durant six mois le mystère caché du Tam -Tam et du tambour considéré, selon l'artiste, comme « un instrument surprenant qui sort des mélodies incroyables et guérit les mœurs. » Et d'ajouter : « C'est une expérience que je dois partager durant mon contrat avec eux ».

En effet, le percussionniste crée en un jour différents rythmes musicaux avec un nouveau style de jeu et de

mains propre à lui. « Je n'utilise pas les rythmes qui existent déjà. Je suis capable de créer cent rythmes le même jour. C'est inné. » L'artiste met l'art au premier plan car il considère la percussion comme une passion, une profession. Elle est toute sa vie. « Je ne peux pas me séparer de cet art, cela me fait plus de quinze ans que je vis grâce à cet art », affirme Rosney Matadi.

En dehors de cette formation, l'artiste donne aussi des cours de percussion dans les différents domiciles de cer-

tains diplomates et même au Cercle Sony Labou Tansi. Il utilise des méthodes appropriées pour faire comprendre sa discipline. « Ces méthodes sont très simples aussi bien banales et permettent aux apprenants de bien assimiler les leçons », précise-t-il.

Après cet atelier, dit l'artiste, la formation continue car il rêve de créer une école même si pour l'heure, il manque de soutien. « Mon ambition est de créer une école de percussion qui fera la fierté du pays car, beaucoup d'inspiration traînent dans ma tête. J'attends le moment où les autorités congolaises m'accorderont l'opportunité de les exposer. Le Congo doit reconnaître la percussion comme l'instrument principal de la musique congolaise. Je veux la valoriser ». Son autre rêve : livrer un spectacle à l'ouverture d'un festival quelconque ou d'un grand événement sportif. Avec une carrière solo très remarquable, Chikadora joue tantôt seul, tantôt avec son groupe. Il a eu un parcours extraordinaire, l'artiste a fait ses preuves dans plusieurs groupes traditionnels, modernes et tradi-modernes. « Ce brassage a garni mon inspiration, mon talent sort de partout », conclut-il.

Rosalie Bindika

PROCESSUS DE PAIX

François Muamba souligne la détermination de la RDC de conclure le processus de Nairobi

Selon le coordonnateur du Mécanisme de suivi de l'accord cadre d'Addis-Abeba (MNS), François Muamba, l'heure était venue pour le gouvernement congolais de créer des conditions pour terminer dans les meilleurs délais le processus de Kampala.



François Muamba et ses invités sur le perron du bureau du MNS/Photo Adiac

Le coordonnateur du Mécanisme de suivi de l'accord cadre d'Addis-Abeba (MNS), François Muamba, a exposé le 11 février à Kinshasa aux différentes parties prenantes à l'Accord cadre d'Addis-Abeba la volonté du gouvernement congolais d'en finir avec la déclaration de Nairobi, « dans les meilleurs délais ». Cette rencontre, a souligné le coordonnateur du MNS, a permis d'échanger de manière à pouvoir permettre à la RDC, le Rwanda et l'Ouganda, devant la communauté internationale, d'avoir la même lecture sur les avancées ainsi que les quelques mesures qui restent à mettre en œuvre afin que les choses puissent aller à leur terme.

Le coordonnateur du MNS a évalué, avec les envoyés spéciaux, le haut représentant du chef de l'État, le secrétaire exécutif de la Cirgl et les ambassadeurs des pays concernés par cet accord les avancées enregistrées dans la mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement de la RDC dans le cadre de cet accord. Le gouvernement congolais, par le coordonnateur du MNS, avait souhaité une évaluation contradictoire avec l'ex-mouvement rebelle M23 mais l'absence d'un représentant de ce mouvement n'a pas permis cet exercice. Mais le coordonnateur du MNS ne s'est pas empêché de souligner le souci de sa structure de mener à bonnes fins la mission de suivi de la mise en œuvre de la déclaration concernée, au regard des progrès significatifs enregistrés sur le terrain à l'actif du gouvernement congolais. « Nairobi va être dans les semaines qui viennent quelque chose que nous allons clôturer », a-t-il soutenu.

Vider les défis

Il s'est agi, à en croire François Muamba, de faire le point car, en plus de 182 éléments ex-M23 rapatriés volontairement, à côté de l'entente avec le gouvernement ougandais du 3 février, sur le rapatriement volontaire des ex-M3 cantonnés à Gisovu et Ngoma dont

les modalités et les dates du retour restent à fixer, de faire le point sur les allégations des autorités ougandaises selon lesquelles plus de mille cents autres ex-M23 restés dans ce pays et dont la plupart ne souhaiterait pas rentrer en RDC. Il y a également la question de quatre cent cinquante-trois autres ex-M23 identifiés au Rwanda. « Il sied que dans ce format de rencontre nous puissions ensemble définir un mode opératoire qui permette de vider rapidement ces défis », a expliqué François Muamba. Ces progrès réalisés ont été confirmés par Said Djinnit, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU dans les Grands lacs, qui a également souhaité la fin de ce processus, « dans l'intérêt de tous », afin de s'attaquer à d'autres défis qui s'imposent à la sous-région. Said Djinnit a notamment salué la décision du gouvernement congolais de lancer les opérations militaires contre les FDLR.

Des décisions importantes

François Muamba s'est dit satisfait des décisions issues de cette rencontre qui permettent d'en finir définitivement avec la Déclaration de Nairobi. Les participants ont notamment décidé de la Constitution d'une délégation mixte RDC-Ouganda-Communauté internationale, qui devra se rendre en Ouganda pour clarifier la situation des ex-M23 installés encore dans ce pays. Pour le coordonnateur du MNS, cela permettra de mettre définitivement fin à ce processus car elle permettra d'identifier qui est Congolais, qui veut rentrer en RDC et qui veut poursuivre son séjour en dehors du pays. « Celui qui ne voudra plus rentrer ne sera plus considéré comme bénéficiant de cette déclaration de Nairobi car on en parlera plus de cette déclaration ni de l'ex-M23 », a-t-il souligné, indiquant que ce processus permettra d'achever, devant témoin, le processus de cette déclaration de Nairobi, dans la transparence et l'inclusivité.

Lucien Dianzenza

ÉLECTRICITÉ

Bientôt la fin des travaux de Katende

Érigé sur la rivière Lulua, à quelque 90 km de la ville de Kananga (Kasaï Occidental), le barrage hydro-électrique de Katende connaît un niveau d'exécution des travaux se rapprochant des 60%.

Le gouverneur du Kasaï Occidental, Alex Kande Mupompa, a annoncé cette grande nouvelle à l'issue d'une visite d'inspection réalisée sur le site, a-t-on appris de nos confrères de l'Agence congolaise de presse (ACP). Pour éviter toute interruption des travaux, le gouverneur du Kasaï Occidental s'est engagé à faciliter l'acheminement des matériels qui se trouvent encore bloqués dans le Katanga voisin. Il a confirmé son intention de s'impliquer personnellement au dénouement de cette situation. Au stade actuel, les travaux en phase de finalisation concernent le bétonnage du canal, dont l'excavation qui est presque terminée, a renseigné le responsable de la société indienne Angélique internationale, Harshi Kdibey.

L'ouvrage est réalisé grâce à un financement mixte du gouvernement indien, à hauteur de 168 millions de dollars américains, et du gouvernement congolais qui va décaisser 112 millions. Au total, l'ouvrage coûtera 280 millions de dollars américains. Selon les détails techniques recueillis, la centrale devra avoir une capacité de 64 MW. Les provinces bénéficiaires sont principalement les deux Kasaï. L'approche retenue pour l'exécution des travaux est la forte utilisation de la main d'œuvre locale par l'entrepreneur indien.

Le barrage de Katende est classé parmi les projets spécifiques à court terme de construction des nouvelles centrales hydro-électriques sur l'étendue du territoire national. Mais sa conception remonte bien plus loin. En 1956 déjà, on parlait de bâtir un barrage sur la rivière Lulua au Kasaï Occidental, à l'endroit même où est érigé le barrage de Katende dont l'appellation vient du village Katende situé à 75 km de Kananga, la capitale de la province. Le colon avait initié un projet de construction d'un barrage pour desservir les deux Kasaï (Oriental et Occidental) en énergie électrique. Il s'agissait d'un moyen intéressant pour contourner le problème du coût trop exorbitant du soutirage du courant électrique sur la ligne Inga-Shaba.

En 2010, le projet a commencé à prendre de nouveau une certaine ampleur avec la reprise des pourparlers. Le président de la République, Joseph Kabila, a repris langue avec les partenaires et a fini par conclure un marché avec l'entreprise Indienne Exim Bank (une banque indienne d'import-export). L'entreprise a contribué à hauteur de 60%, soit 168 millions de dollars américains, contre une participation de 40% du gouvernement congolais, soit 112 millions de dollars américains. À présent, tout doit être mis en œuvre pour le respect de l'échéance des travaux arrêtée en 2016. Le rêve de 1956 devient aujourd'hui une réalité. Et bientôt, le soleil se lèvera à partir des chutes de Katende pour éclairer le grand Kasaï.

Laurent Essolomwa

KATANGA

La TMB accusée de retenir jusqu'à vingt dollars sur les salaires des enseignants

Ces accusateurs, situés dans le territoire Malemba-Nkulu, parlent de leurs rémunérations du mois de janvier.

Pour ces enseignants du territoire de Malemba-Nkulu (Katanga) estimés par radiookapi.net à plus de mille cinq cents, les agents de la Trust merchant bank (TMB) ont retenu entre cinq mille francs congolais (5.4\$) et vingt mille FC (21.7\$) sur leurs salaires du mois de janvier. La source s'appuie sur les confirmations du directeur provincial de la sous-division de Malemba 1, Kalenga wa Bulundu, qui l'avait dénoncé lors d'un entretien, le 10 février, avec la presse.

Il a également été noté que certains responsables des écoles ont également été agressés par les agents commis à la garde de la banque. Il leur aurait été reproché de n'avoir pas payé ce qu'ils

appellent droit d'accès dans la concession où s'effectue la paie. À en croire cette source, ces gardes exigeraient aux enseignants la somme de deux mille (2.1\$) à deux mille cinq cents FC (2.7\$) pour accéder au guichet de la paie. Cependant, les enseignants dont les noms diffèrent sur leurs cartes d'électeurs et les fiches de paie ont demandé 10 000 FC (10.8 \$) pour recevoir leurs salaires. Pendant que ces responsables de la TMB Kamina incriminés ont refusé de réagir à ces accusations, affirmant ne pas avoir le droit de faire de déclarations aux médias, radiookapi.net a noté que le directeur provincial de la sous-division de Malemba 1a dit avoir écrit aux services de contrôle et de la paie Katanga II de qui il sollicite le retrait de la paie de ces enseignants par la TMB.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

La Fondation Clinton Health prête à soutenir la lutte contre la maladie en RDC

La lutte contre la maladie demeure notamment l'un des piliers de l'action du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, conformément à la feuille de route du gouvernement pour ce qui concerne le secteur de la santé.

Dans la mise en œuvre de cette stratégie qui consiste à lutter contre la maladie, il y a des partenaires qui sont prêts à soutenir le ministère de la Santé publique pour atteindre cet objectif. La Fondation Clinton Health vient de s'ajouter dans la liste des partenaires qui veulent soutenir les efforts du ministère de la Santé publique non seulement dans la lutte contre la maladie mais aussi dans le redressement du système de la santé. Le président et chef des opérations de la Fondation Clinton Health Stap, Leavenwort Bakali, est venu exactement faire connaître au ministre de la Santé publique son souci de soutenir la lutte contre la maladie en RDC en vue de réduire

le taux de mortalité. « L'objet de notre entretien avec le ministre de la Santé publique est de partager le travail de notre organisation et de voir comment on peut aider le pays selon les priorités du ministère dans la lutte contre la maladie. Nous voulons partager notre expérience dans ce domaine et travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Santé publique », déclare-t-il. La Fondation Clinton Health, ajoute Leavenwort Bakali, compte soutenir la RDC dans plusieurs secteurs tels que de la santé maternelle et infantile, le paludisme, la santé universelle. Cette Fondation compte également intervenir dans la lutte contre les maladies qui affectent les enfants surtout ceux âgés de moins de 5 ans. Il s'agit, par exemple, de la lutte contre la malnutrition, la diarrhée. En Afrique, la Fondation Clinton Health travail avec plusieurs gouvernement dans le secteur de la santé.

Aline Nzuzi

RDC

La majorité ne sort pas indemne de la crise autour de la loi électorale

La crise autour de la nouvelle loi électorale en République démocratique du Congo a fragilisé un peu plus la majorité du président Joseph Kabila mais a également révélé la désunion de l'opposition.

« Au sein de la majorité [...] ils ne sont plus unis, c'est clair », juge Placide Mandona, chercheur en philosophie politique à l'Université catholique du Congo, et « à la base de tout [il y a] cette fameuse loi électorale ».

Ce projet de révision de la loi électorale a déclenché des troubles meurtriers à Kinshasa et dans plusieurs villes de province du 19 au 22 janvier. Au cœur de la contestation : une disposition du texte susceptible de retarder l'élection présidentielle de 2016 et de permettre ainsi à M. Kabila de se maintenir à la tête de l'État au-delà du terme de son mandat.

Le président Kabila est au pouvoir depuis 2001 et la Constitution lui interdit de se représenter. Sa réélection contestée en 2011 lors d'un scrutin marqué par des irrégularités massives est à l'origine de la crise politique que traverse le pays. La nouvelle loi a finalement été adoptée le 25 janvier, et plusieurs opposants estiment qu'elle contient toujours un risque de report de la présidentielle.

« Il n'y a pas de cohésion au sein de la majorité », regrette un cadre de l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC), troisième parti politique de la Majorité présidentielle, qui reproche au Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie

(PPRD) de Kabila d'avoir totalement marginalisé ses partenaires au moment du passage de la loi.

Avant même cet épisode, les divergences au sein de la majorité étaient apparues, en particulier lorsque le Mouvement social pour le renouveau (MSR, deuxième force de la majorité) avait fait savoir fin 2014 son opposition à des plans échafaudés par certains responsables de la majorité pour permettre à Kabila de rester au pouvoir après 2016.

Le MSR a fini par resserrer les rangs, mais d'autres alliés du président sont entrés en dissidence, comme Jean-Claude Muyambo, qui accuse Kabila de vouloir s'accrocher au pouvoir. Chef d'un petit parti, Muyambo a été l'un des organisateurs de la contestation contre la loi électorale. Emprisonné depuis le 20 janvier, il est poursuivi pour une affaire d'abus de confiance sans lien avec les derniers événements. « La guerre est même au sein du PPRD », confie un chef provincial de ce parti.

« L'Aile dure »

Le parti présidentiel apparaît divisé entre une « aile dure » incarnée par des personnalités comme Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale, ou Évariste Boshab, ministre de l'Intérieur, aujourd'hui déterminés à soutenir la ligne définie par le chef de l'État, et d'autres comme Moïse Katumbi, gouverneur de la province du Katanga (berceau du pouvoir) qui commencent à mettre en garde contre toute volonté de maintien au pouvoir de M. Kabila au-delà de 2016. Mais l'opposition, minée par les divi-

sions et les querelles d'ego, ne semble pas en mesure de profiter de la situation. Au sein de ses rangs, « c'est la pagaille », résume Philemon Muamba, professeur d'histoire politique à l'Université de Kinshasa.

Premier parti de l'opposition au Parlement, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) n'est plus que l'ombre de lui-même en l'absence de son chef historique, Étienne Tshisekedi, en convalescence à Bruxelles. L'UDPS, qui juge le Parlement illégitime, n'a pas participé au mouvement contre la loi électorale.

Celui-ci a été conduit par une coalition rassemblant l'Union pour la nation congolaise (UNC, troisième force de l'opposition), des membres du Mouvement de libération du Congo (MLC, deuxième parti d'opposition à l'Assemblée) et d'autres opposants.

Mais « il n'y a pas un homme fédérateur ou une femme fédératrice », estime François Muamba. Comme l'UDPS, le MLC est très affaibli en l'absence de son chef, Jean-Pierre Bemba, jugé à La Haye par la Cour pénale internationale (CPI), et par le récent débauchage de certains de ses dirigeants entrés au gouvernement en décembre. Vital Kamerhe, président de l'UNC, voudrait en profiter pour rassembler les opposants autour de sa personne, mais souffre dans l'opinion de son ancienne proximité avec Kabila dont il fut le directeur de campagne en 2006. Pour François Muamba, « il y a encore un grand travail à faire pour le rapprochement entre les différentes tendances de l'opposition ».

Marthe Bosuandole (AFP)

FOOTBALL-TRANSFERT

Sylvain Ghohouo s'engage avec Mazembe

Le gardien de but international de la Côte d'Ivoire a signé chez les Corbeaux pour cinq ans. Il se présente comme le successeur de Robert Kidiaba (39 ans) qui prend déjà sa retraite internationale et aurait des touches au Brésil.



Le gardien de but ivoirien Sylvain Ghohouo quitte Sewé Sport pour Mazembe

Le TP Mazembe de Lubumbashi vient d'engager le gardien de but international ivoirien, Sylvain Ghohouo, néo-champion d'Afrique des Nations avec la Côte d'Ivoire le 8 février en Guinée Équatoriale. Le portier de l'équipe de Sewé Sport de San Pedro a paraphé son contrat d'une durée de cinq ans le 9 février et il est attendu dans les jours à venir dans la capitale cuprifère congolaise afin d'être présenté au public, affirme-

tion du côté des Corbeaux du Katanga. L'administration de Mazembe a déjà obtenu son certificat du transfert international, indique le site web officiel du club. Sylvain Ghohouo est le troisième ivoirien que Mazembe engage en peu de temps, après l'autre international

également champion d'Afrique avec les Éléphants, Roger Claver Djapone Assalé (21 ans), et Koffi Christian Raoul Kouamé (23 ans), tous en provenance de Sewé Sport de San Pedro.

À 26 ans (né le 29 octobre 1988), Sylvain Ghohouo se présente comme le successeur du géant Robert Kidiaba qui a annoncé sa retraite internationale après la troisième place

des Léopards à la CAN 2015, place obtenue aux tirs au but contre le pays hôte de la compétition, la Guinée Équatoriale (et qui aurait eu des contacts pour évoluer au Brésil). Du haut de ses 90 et 82 kg, il sera un rempart pour les Corbeaux, lui qui a déjà été champion de la Côte d'Ivoire (2012, 2013 et 2014) et finaliste de la Coupe de la Confédération de la CAF en 2014 avec Sewé Sport.

M.E.

ASSISTANCE

Plus de cinq millions de personnes bénéficieront de l'aide humanitaire

Au total, cinq millions deux cent mille personnes sont ciblées dans le cadre du Plan d'action humanitaire 2015 pour la République démocratique du Congo (RDC). Elles bénéficieront ainsi d'une aide humanitaire durant l'année en cours et sur l'ensemble du territoire national.

Le plan, présenté dernièrement dans la grande salle des conférences du ministère des Affaires étrangères à Kinshasa, en présence aussi bien des membres du gouvernement que des responsables des Agences du système des Nations unies, de la Monusco et de la grande communauté humanitaire en RDC représentée par des ONG nationales et internationales intervenant dans ce secteur, cible des personnes touchées par quatre types de crises, à savoir les violences dues aux conflits armés, les crises nutritionnelles, les épidémies ainsi que les catastrophes naturelles.

La mise en exécution de ce plan implique la mobilisation des fonds et le montant global pour couvrir tous les besoins prioritaires identifiés dans le Plan d'action humanitaire 2015 se chiffre à six cent nonante deux millions de dollars américains. D'où l'appel lancé aux partenaires pour mobiliser ces fonds afin de soulager tant soi peu la misère indescriptible des populations vulnérables ciblées dans ce plan. « J'exhorte tous les partenaires financiers à contribuer efficacement au Plan d'action humanitaire 2015 aux côtés d'autres bailleurs tels que les États-Unis, la Grande Bretagne, le Royaume uni, les Pays-Bas », a déclaré l'ambassadeur de Suède en RDC, Madame Annika Ben David. Le Plan d'action humanitaire comprend toutes les interventions qui seront menées durant l'année en cours. Pour ce faire, la coordination et la synergie entre les différents partenaires sont exigées pour une réussite dans la mise en œuvre de ce plan.

Aline Nzuzi

FOOTBALL-C1 ET C2 AFRICAINES

Sanga Balende face à Recreativo à Luanda, FC MK contre Étoile du Congo à Brazzaville

Les deux équipes de la RDC jouent le 14 février en déplacement leurs matchs aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Après la phase finale de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, place sans transition aux compétitions continentales interclubs, deux clubs de la RDC entrent le week-end en lice au tour préliminaire de la 19e édition de la Ligue des champions et de la 12e Coupe de la Confédération. Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi séjourne depuis le 10 février à Luanda en Angola. Les Anges et Saints du Kasai Oriental vont se mesurer le 14 février dans la ville de Libolo à 350 km de Luanda, Recreativo do Libolo en match aller du tour préliminaire de la Champion's League africaine.

Sanga Balende, dirigé par le gouverneur du Kasai Oriental, Alphonse Ngoy

Kasanji, est entraîné par Médard Lusadisus qui sera secondé par Santos Mwitubile, ancien sélectionneur des Léopards locaux vainqueurs de la première édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) en 2009 en Côte d'Ivoire et ancien sélectionneur adjoint des Léopards A, sous les sélectionneurs Robert Nouzaret et Claude Le Roy. Sanga Balende a affûté ses armes pendant quelques jours à Kinshasa avec des matches amicaux avant de se rendre en terre angolaise pour ce retour à la C1 africaine après des lustres.

L'on rappelle que le club de Mbuji-Mayi avait loupé de près de finir champion du Congo en 2014, se contentant de la deuxième position derrière le TP Ma-



< Sans données à partir du lien >

Sanga Balende se rend en Angola, le FC MK de Kinshasa va traverser le fleuve congolais le 13 février pour Brazzaville. Le club de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi sera reçu, le même 14 février au stade Omnisport Marien-Ngouabi d'Owando à 425 km au Nord de Brazzaville, par l'Étoile du Congo en match aller du tour préliminaire de la 12e Coupe de la Confédération. Le club coaché par le technicien ivoirien Bruno Bla s'est préparé à Kinshasa avec des matches amicaux. FC MK a livré sept rencontres de préparation, dont cinq victoires et deux défaites. L'on retient que l'équipe a battu V.Club par deux buts à zéro en amical, et a ensuite perdu face à Sanga Balende par zéro but à un. Le FC MK doit sa deuxième participation en Coupe de la Confédération par son sacre à la 50e Coupe du Congo de football après son succès sur Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi en finale.

Martin Engimo



< Sans données à partir du lien >

VIE ASSOCIATIVE

La sortie officielle de la plate forme Horizon 2025 prévue pour mars prochain

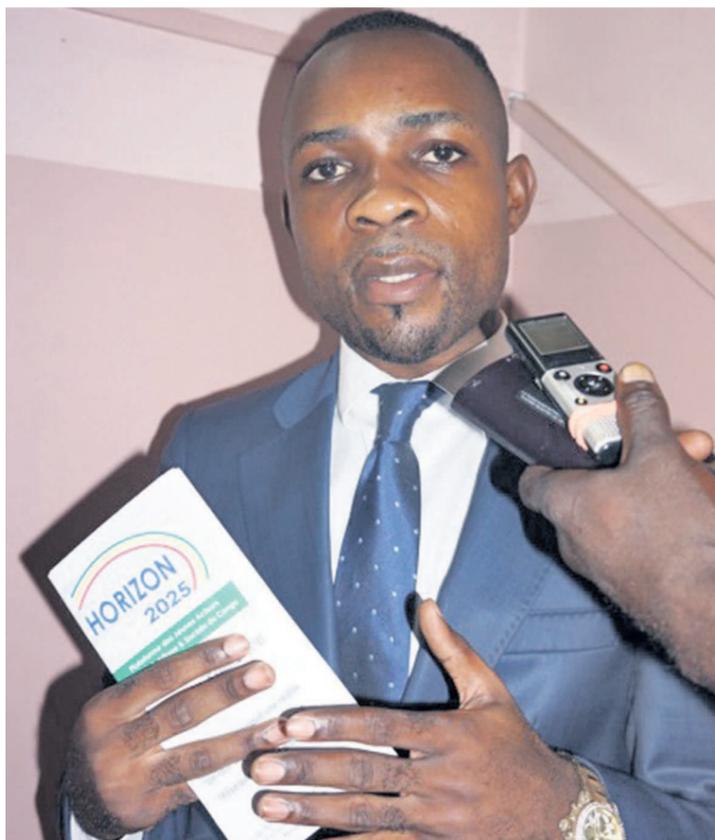
L'information a été rendue publique lundi 9 janvier à l'occasion d'un point de presse animé dans un hôtel de place par Herman Kimbatsa, secrétaire général de la plateforme Horizon 2025

En effet expliquant à la presse la structuration de cette plate-forme, Herman Kimbatsa a indiqué que l'assemblée générale de cette plate-forme qui s'est tenue le jeudi 29 janvier dernier a réuni plusieurs membres, adhérents et des représentants des différentes associations et ONG. Celle-ci définit, fixe les grandes lignes d'actions de la plate-forme, son statut et son fonctionnement. La présidence d'honneur honoraire est composée d'un seul membre qui est le président d'honneur.

« Le bureau de la coordination nationale est composé de onze membres élus pour un mandat de quatre années renouvelables par l'assemblée générale, elle

est l'instance dirigeante dans l'intervalle des assemblées, le conseil national est l'organe modérateur et de régulation et contrôle l'action du bureau de la plate forme, le commissariat aux comptes est chargé du suivi, du contrôle et de l'évaluation du fonctionnement de chaque organe et de toute activité de la plate-orme, les différentes antennes constituées des sections et des cellules sont des organes de base, celles-ci représentent la plate-forme Horizon 2025 dans chaque département et chaque localité précis » a-t-il indiqué.

Ainsi Herman Kimbatsa a aussi au cours de cette rencontre présenté les différents membres qui composent le bureau de la coordination nationale de la plate-forme Horizon 2025 notamment : coordonateur : Bienvenu Hondolo, vice-coordonateur : Brice kivouna, secrétaire général : Herman Kimbatsa, secrétaire chargé des questions juridiques et droits de l'homme : Christelle



Herman Kibamtsa, secrétaire général de la plate-forme Horizon 2025

Aniele, secrétaire à la communication et aux relations publiques : Herman pépin Ekouakoukou, secrétaire chargé des ac-

tions économiques : Christelle Elouma, secrétaire chargé des finances et matériels : Arthur Ngouloubi, secrétaire chargé de l'éducation, de la formation juvénile : Norbert Nsomi, secrétaire chargé des sports, culture, art et loisirs : Daniel Maryse Mabondzot, secrétaire chargé des affaires sociales : Sas-Fanie Batchi, secrétaire à la mobilisation chargé du protocole : Claire Ibara.

Le commissariat aux comptes est composé de quatre membres : un commissaire général : Jacques Doumas, un commissaire adjoint : Aubert Kouka, une secrétaire : Anastasie Flore Bembet, rapporteur : Virginie Dekakoss.

Concluant son propos Herman Kimbatsa a lancé par cette occasion un appel à l'ensemble de la jeunesse congolaise en vue de se rassembler autour de cette plate-forme pour un Congo plus uni et émergent à l'horizon 2025.

Séverin Ibara

Les artistes de Dolisie se préparent pour les auditions 2015

Après Pointe-Noire les 5, 6 et 7 février dernier, l'Institut français du Congo à Pointe-Noire s'apprête à organiser les auditions 2015 à Dolisie, les 12 et 13 mars.

Les artistes de Dolisie sélectionnés après les auditions en spectacle vivant, en musique, au théâtre, en danse, en performance, au cirque, en stand up ou toute autre proposition artistique originale toutes disciplines confondues en solo ou en petite formation seront programmés à prêter cette année à l'Ifc. Avant leur passage sur scène, chaque artiste ou groupe d'artistes devra présenter un bref descriptif écrit retraçant son parcours et donnant quelques informations sur la démarche artistique. La clôture des dossiers intervient le 28 février 2015.

Ces auditions sont rendues possibles grâce au partenariat conclu le 29 septembre 2013 entre la Commune de Dolisie et l'Institut français de Pointe-Noire. Ce rapprochement a abouti à la signature de la convention de partenariat culturel entre les deux parties. Selon les termes de cette convention, l'Institut français de Pointe-Noire s'engage à apporter une aide à la médiathèque municipale de Dolisie pour le renouvellement et l'enrichissement de son fonds. Par ailleurs, dans le cadre de sa mission de promotion des échanges culturels et de développement des relations entre les

artistes français et congolais, l'Institut français de Pointe-Noire souhaite entretenir des relations privilégiées avec la Commune de Dolisie, notamment en ce qui concerne le repérage et le suivi des artistes locaux.



L'orchestre Dolisiana à l'Ifc crédit photo «Adiac»

Pour sa part, la Commune de Dolisie s'est engagée à prendre en charge le transport (Dolisie - Pointe-Noire - Dolisie), des artistes de Dolisie programmés par l'Institut français du Congo à Pointe Noire, l'hébergement des personnels de l'Institut français de Pointe-Noire se rendant à Dolisie pour des missions d'expertise ou de formation, le transport des livres et matériels divers mis à la disposition de la médiathèque municipale de Dolisie par l'Institut français du Congo, la location du matériel et des salles nécessaires aux auditions d'artistes...

Depuis la signature de cet accord, de nombreux artistes et groupes de Dolisie tels l'orchestre Dolisiana se sont produits à l'Institut français du Congo à Pointe-Noire en laissant de bons souvenirs au public ponténégrin.

Hervé Brice Mampouya

SANTÉ

La micro planification des activités de vaccination au centre d'un atelier

Conjointement animé par des cadres du ministère de la Santé et ceux de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), cet atelier a été organisé du 4 au 6 février par la direction départementale de la Santé de Pointe-Noire, en vue de renforcer les capacités de l'équipe cadre et des équipes des districts sanitaires de la ville sur la micro planification des activités de vaccination.

L'activité intervient après une analyse réalisée en fin d'année 2013 par ladite direction départementale qui a révélé ce besoin. Elle a réuni une trentaine de participants et a consisté en un rappel ainsi que des échanges sur des aspects importants tels que : le processus de planification des activités sanitaires sur la vaccination et autres activités de survie ou en faveur de la mère et de l'enfant et le choix des activités. L'atelier a aussi permis aux participants d'être instruits sur les nouveaux outils de cette planification. Celle-ci, a indiqué le docteur Hermann Boris Didi Ngossaki, médecin-chef du programme élargi de vaccination, est un processus à la fois participatif et dynamique. Participatif, parce qu'elle ne doit pas concerner seulement le secteur de la santé. Il importe d'y associer la communauté, donc les bénéficiaires qui doivent dire ce qu'ils pensent de ce qui est fait à leur endroit, dire la façon dont-ils souhaiteraient voir les choses évoluées.

La planification doit aussi être dynamique parce qu'elle doit être modifiée en fonction de l'évolution de sa mise en œuvre. « Quand on a planifié en début d'année il faut périodiquement, mensuellement ou trimestriellement évaluer ce qu'on fait pour se rendre compte si on est sur la bonne voie pour atteindre

les objectifs qu'on s'est fixés », a souligné le docteur. Pour ce qui est du choix des activités, lorsque les moyens sont limités, il convient de trouver de bonnes stratégies, trouver des activités pertinentes qui permettront d'atteindre les objectifs fixés. « Si nous faisons une campagne de vaccination par exemple, il ne faut pas se limiter à la vaccination, il faut amener aussi les autres interventions nécessaires pour la femme et l'enfant, que ce soient des interventions promotionnelles, c'est dire en terme d'éducation, que soient des interventions dites préventives si on veut par exemple administrer le déparasitage ou la vitamine A à l'enfant, que ce soient des interventions curatives », a-t-il expliqué.

Cet atelier constitue la première phase du renforcement des capacités des participants. La deuxième basée sur la pratique, se réalisera dans les districts sanitaires où les équipes devront organiser l'exercice de planification avec la communauté et les chefs de centre pour pouvoir mettre en place, d'ici au mois de janvier, un micro plan (plan opérationnel), document dans lequel ils mettront toutes les interventions permettant d'atteindre les objectifs visant une meilleure santé pour les femmes, les enfants et toute la population. « Nous allons les suivre pour voir comment ils travaillent dans leur district sanitaire. A terme, l'objectif c'est de leur donner ces capacités, cette méthode, cette démarche pour qu'ils l'appliquent dans leur district sanitaire, que cela devienne leur habitude de travail », a conclu le docteur Hermann Boris Didi Ngossaki.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ALIMENTATION ET SANTE 21

Le pain et les autres produits de panification, source de glucides

Le pain sans autre qualification désigne un aliment fait de farine de blé tendre, d'eau, de sel et de levure ou de levain, pétri, fermenté et cuit au four. Le pain complet est préparé avec une farine représentative de la totalité du grain de blé. Les pains bis sont élaborés avec des farines intermédiaires entre la farine complète et celles de panification dont la différence réside dans les taux de cendres.

Les pains spéciaux comme le pain viennois, le pain de mie ou le pain biscotte, comportent en dehors des composants classiques du pain, des matières sucrantes, des matières grasses, des produits laitiers et différents additifs autorisés.

Enfin, il y a des pains fabriqués avec d'autres farines que celles de blé et qui portent le nom de la céréale qui entre dans leur composition. On parle dans ce cas du pain de seigle ou du pain de méteil... Il arrive aussi que les boulangers donnent libre cours à leur « fantaisie » dans les compositions et les techniques de fabrication, et cela donne des pains de son ou des pains au germe.

La fabrication du pain qu'on appelle panification comporte plusieurs étapes : la préparation de la pâte composée de farine de blé tendre, de chlorure de sodium (sel de cuisine), d'eau et de levure dont le mélange est homogénéisé par le pétrissage ; la pâte obtenue est soumise à une fermentation et ensuite façonnée en pâtons qui sont introduits dans un four et cuits à 250 °C.

Le pain classique (100g de produit) est composé d'eau 25g ; de glucides 61g ; de protéines 10g ; de lipides 0,8g ; d'éléments minéraux Ca 20mg et Fe 1mg ; de vitamines du groupe B notamment B1 ou thiamine et B3 ou niacine ; de fibres alimentaires. Il y a évidemment les différents composants apportés par les ingrédients utilisés (matières sucrantes, matières grasses, produits laitiers...) dans la fabrication des « pains spéciaux ».

Le pain est un aliment beaucoup consommé en Afrique centrale et particulièrement au Congo où il tend même à supplanter le manioc considéré pourtant comme aliment de base. Il est vrai que cette habitude alimentaire est en grande partie liée à la colonisation mais rien n'a été fait pour juguler cette tendance quelque peu néfaste. Le pain est riche en glucides (amidon) et en cela représente un aliment énergétique par excellence. Dans une ration alimentaire, le pain peut apporter 60% d'énergie. On emploie le terme de sucre « lent » ou à assimilation lente, en référence au fait que l'amidon contenu dans le pain subit une digestion progressive le long du tube digestif pour se transformer en glucose, sucre rapidement assimilable. Par ailleurs le pain est assez riche en protéines végétales et en vitamines B. Il est aussi source de fibres utiles pour le transit intestinal.

Les études montrent toutefois que le gluten de blé rentrant dans la composition du pain est l'un des facteurs allergènes les plus importants chez les jeunes enfants. Les sujets diabétiques devraient également limiter la consommation du pain et se tourner si possible vers le pain complet.

Par Ange Koukou,
Président de l'Association pour la promotion
des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

HANDBALL

Retrait de Munisport dame du championnat départemental de Pointe-Noire

Munisport senior et junior dame ne participeront pas cette saison 2014-2015 au championnat départemental de la ligue de Pointe-Noire. Raison évoquée par l'un des responsables du club, Diallo Démba au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, l'insuffisance des joueuses.

En effet, faute du non respect des textes qui régissent le handball au Congo par certains dirigeants des clubs sous l'œil impuissant de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Munisport senior et junior dame a perdu cette saison la majorité de ses joueuses dans les deux catégories, d'où la décision du club de retirer simplement les deux équipes du championnat départemental. « Nous avons retiré les deux équipes pour un problème d'effectif. Car l'année dernière nous n'avions que huit filles seniors et sept juniors. Malheureusement cette année, en début de saison, les prédateurs sont venus prendre d'abord quatre filles seniors sur les huit et deux juniors sur sept. En cherchant à vouloir combiner les deux clubs pour former une seule équipe, ils sont venus encore piquer deux filles du coup, nous sommes restés avec cinq filles. Ainsi, vu le temps du championnat qui est tellement court et, on ne peut pas engager cinq filles. C'est ainsi que nous avons simplement retiré les deux équipes », a indiqué Diallo Démba.

D'après lui, ces filles sont parties pour la majorité dans les clubs de Brazzaville, sans transfert, ni pacs et

certaines parmi elles participent déjà au championnat sans que le club formateur n'ait perçu aucune indemnité, a déploré l'orateur qui a par ailleurs, a félicité Patronage de Pointe-Noire, l'unique équipe à payer les frais de transfert d'une joueuse.

Diallo Démba a manifesté la détermination de son club Munisport à poursuivre la formation des nouvelles joueuses. Toutefois, la porte de Munisport, a-t-il souligné reste ouverte pour les équipes en quête des joueuses. « Munisport est un club formateur, nous n'allons pas baisser les bras, nous allons continuer à former les cinq qui sont restées. D'ici aux grandes vacances, nous allons prendre d'autres filles, nous n'achetons pas mais nous allons former », a-t-il précisé.

Du côté de l'équipe masculine, il a assuré que malgré le départ des anciens joueurs l'équipe a été renouvelée avec l'arrivée des jeunes et, d'ici à deux ans Munisport aura une bonne équipe.

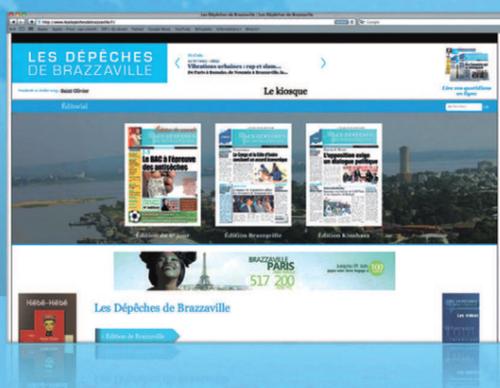
Pour terminer, il a lancé un message à tous les dirigeants sportifs: « Je demande aux dirigeants qui viennent au sport de ne pas le détruire. Quand une équipe a déjà un effectif réduit, il ne faut pas venir détruire pour régner, car si elle disparaît, avec qui vous aller jouer demain ? Déjà, a-t-il ajouté après le retrait de Munisports, Pointe-Noire n'aura plus que deux places au championnat national. Et en catégorie senior dame le département perd une place car, il ne reste plus que quatre équipes senior dame à Pointe-Noire ».

Charlem Léa Legnoki

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

FOOTBALL

Hardy Binguila et Charlevy Mabiala sont en France

Charlevy Mabiala et Hardy Binguila sont en France. Après de longs mois d'attente, les deux milieux de terrain ont enfin obtenu leur visa et ont pu rejoindre l'AJ Auxerre avec laquelle ils avaient trouvé un accord en août 2011. Les deux parties avaient depuis dû s'armer de patience, car les joueurs devaient être majeurs pour rejoindre l'Yonne. Leur disqualification, pour fraude d'âge, à la CAN U17 2013 avait ensuite compliqué les démarches administratives auprès de l'ambassade de France à Brazzaville.

Partis lundi soir de Brazzaville, Binguila et Mabiala sont arrivés à Roissy mardi matin où un véhicule de l'AJA les attendait. À Auxerre, ils ont été reçus par Bernard Turpin, coordonnateur technique et administratif du centre de formation de l'AJA, ancien fondé de pouvoirs de la SCPS (Société congolaise de promotion du sport) et grand artisan de la venue des deux Congolais. Celui qui avait déjà accueilli, en 2007, Ndinga, Okiélé, Ondjola, etc., a emmené Binguila et Mabiala à la préfecture de l'Yonne pour diverses formalités.

Les deux joueurs, qui devraient être présentés à la presse dans les prochains jours, se sont ensuite entraînés dans l'après-midi. Et pourraient disputer leur premier match, avec l'équipe U19, dimanche prochain, à Pontarlier.

Camille Delourme

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 3^e journée des play-offs, championnat U21
Scott Bitsindou est resté sur le banc lors de la défaite d'Anderlecht à Zulte-Waregem (1-2). Il s'agit de la 3^e défaite des Mauves en trois matchs des play-offs.

Espagne, 24^e journée, 3^e division

Sans John-Christopher Ayina, absent, mais avec Phitzérald Mbaka titulaire, la réserve de Getafe l'emporte 2-0 à Conquense. Le milieu formé au PSG a été remplacé à la 82^e, alors que son équipe menait 2-0. Avec 39 points, Getafe est 5^e, avec 4 longueurs de retard sur le leader, le Real Union.

France, 23^e journée, 2^e division

Sans Tobias Badila, blessé, ni Christopher Missilou, non retenu, Nancy bat Brest (2-1). Malgré ce revers, Brest reste deuxième, tandis que Nancy remonte à la 9^e place.

Israël, 18^e journée, championnat U19

Auteur de l'ouverture du score à la 28^e, Mavis Tchibota a délivré deux passes décisives lors du carton du Maccabi Tel Aviv sur le terrain de l'Ha-poel Haifa (0-7). Remplacé à la 70^e alors que son équipe menait 3-0.

National, 20^e journée

Son dernier but remontait à mars 2013, soit près de sept cents jours : Rahivi Kifoueti portait alors les couleurs du Poiré-sur-Vie. Entré à la 72^e minute lors de la victoire de Luçon face à Dunkerque, l'ancien Havrais n'a besoin que de 3 minutes pour subtiliser le cuir à un défenseur adverse et part battre le gardien nordiste. Avec ce large succès, Luçon remonte à la 7^e place, avec 27 points.

Sans Clevid Dikamona, touché à un genou, Le Poiré-sur-vie l'emporte à Colmar (3-2). Une victoire précieuse qui permet aux Genôt, qui compte un match en retard, de sortir de la zone rouge.

Le match Amiens-Fréjus a été reporté en raison de l'impraticabilité de la pelouse du Stade de la Licorne. Les Picards, qui comptent désormais 2 matchs en retard, joueront leurs trois premiers matchs à l'extérieur.

C.D.

BASKETBALL

Le week-end des Congolais de la diaspora en France

Pro A, 20^e journée

Malgré une prestation correcte de Nobel Boungou Colo, auteur de 13 points (4/7 aux tirs, 1/2 aux tirs primés et 2/2 aux lancer-franc), 5 rebonds (dont 3 défensifs), 1 contre défavorable, 1 contre favorable, 3 passes décisives, 1 interception, 6 pertes de balle, 1 faute commise pour 4 subies et +13 d'évaluation en 24 minutes, Limoges perd à Chalon-sur-Saône (72-81).

Aligné dans le 5 de départ du Paris-Levallois, Giovan Oniangué a joué 10 minutes (4 points, 2 rebonds, 1 passe décisive, 1 interception, 1 perte de balle, 1 faute commise et +6 d'évaluation) lors du succès de son équipe face au leader, Nanterre (80-76). Rouen poursuit son bon parcours en battant Orléans (88-86). Jean-Michel Mipoka a joué 34 minutes pour 15 points (2/3 aux tirs, 3/5 aux tirs primés et 2/2 aux lancer-francs), 2 rebonds défensifs, 2 blocs défensifs, 1 passe décisive, 2 pertes de balle, 3 fautes commises pour 3 subies et +15 d'évaluation. Max Kouguère, lui, n'a pas joué.

Nouvelle défaite de Boulogne-sur-Mer à Bourg-en-Bresse (80-94). Loïc Akono a joué 12 minutes pour 5 points, 1 rebond offensif, 1 passe décisive, 4 pertes de balle et +2 d'évaluation.

Restant sur trois revers consécutifs en 2015, Limoges est désormais 3^e, avec 14 victoires et 6 défaites. Avec un bilan de 11 succès et 9 défaites, Paris-Levallois est 6^e. Avec des statistiques inversées (9/11), Rouen est 13^e, devant Orléans (5/15), tandis que Boulogne-sur-Mer ferme la marche (3 victoires pour 17 défaites).

C.D.

TRIATHLON

Cédric Okongo aux commandes de la ligue de Brazzaville

Le président de la toute dernière-née des ligues sportives départementales a été élu pour un mandat de quatre ans. La vulgarisation de la discipline est son cheval de bataille.

C'est à l'issue d'une élection sans suspens que Cédric Okongo a été porté à la présidence de la ligue du Triathlon de la ville capitale parce que, unique candidat à ce poste. Le corps électoral de trois voix, représentant les trois clubs qui pratiquent la discipline à Brazzaville, n'a donc eu aucune difficulté à se prononcer en sa faveur. À l'unanimité, le président est élu.

« *Le grand travail à faire c'est vulgariser la discipline, organiser les formations à l'endroit des entraîneurs et des athlètes* », a fait savoir Cédric Okongo dans son mot de circonstance d'après élection. Son plan d'actions prévoit plusieurs autres activités qui restent à valider lors du conseil départemental inaugural de cette ligue dont la date reste à déterminer.

L'élection aux autres postes

Les candidats aux autres fonctions, du bureau exécutif, n'ont pas eu ce qu'ils voulaient. Ange Ngombé, ayant postulé à la deuxième vice-présidence de la structure, a vu sa candidature être écartée à juste titre. Le poste est réservé aux cadres du ministère des Sports et de l'éducation physique. La circulaire 0027 régulant le processus électoral des ligues et Fédérations sportives nationales le prévoit. Ange Ngombé n'en avait donc pas connaissance. L'intéressé s'est immédiatement improvisé en candidat à la quatrième vice-présidence. Face à Humbert, il a perdu. C'est finalement au commissariat au compte qu'Ange Ngombé a eu sa place.

JIU-JITSU

Le premier vice-président de la fédération conteste sa suspension

Maitre Bérêche Djoubé s'oppose à la sanction prononcée contre lui par le président de la Fédération congolaise de Jiu-jitsu et Self défense (Fécoju-Self), René Serge Blanchard Oba. Il qualifie la décision d'illégal.

« *Je ne peux pas être sanctionné pour n'avoir rien fait* », a déclaré le premier vice-président de la Fécoju-Self, Bérêche Djoubé. C'en est là une réponse de l'intéressé à la décision n°003/2015 de la Fécoju-self portant sa suspension. « (...) *Vu l'assemblée générale constitutive élective du 4 octobre 2014, vu la conclusion du bureau exécutif fédéral en date du 23 janvier 2014, le président décide de suspendre monsieur Djoubé Ngoh Bérêche Chanel de ses fonctions pour fautes graves jusqu'à l'assemblée générale ordinaire* », souligne la décision signée par le président de la fédération, René Serge Blanchard Oba, le 23 janvier 2015 à Brazzaville.



Le président nouvellement élu crédit photo Adiac

Le sort a été le même pour Allégra Balebana ayant postulé à la trésorerie générale, un poste réservé aux cadres du ministère des Sports. Pour ne pas manquer de place dans le bureau exécutif, celle-ci s'est repositionnée comme trésorière générale adjointe. A ce poste, les voix du corps électoral se sont élevées en sa faveur. La même chose pour Copahi Nkouom Prince, candidat au poste de secrétaire général. Il ne pouvait pas faire que se retirer pour briguer le secrétariat général adjoint. Son élection à ce poste s'est faite sans la moindre difficulté. Par ailleurs, Bénie Batabouladio assume les fonctions de deuxième vice-présidente.

Dans son mot de circonstance, le président de la Fédération congolaise du triathlon, Bertrand Mbioko, a promis qu'avec le temps d'autres

ligues départementales seront mises en place. Le directeur départemental des Sports, Abraham Angossina, qui a dirigé les travaux a quant à lui, attiré l'attention des

dirigeants de cette nouvelle ligue sur les défis à relever. « (...) *Il ne s'agira pas pour vous de donner l'impression que vous existez, mais plutôt de former des athlètes capables de glaner des médailles dans diverses compétitions* », a-t-il déclaré.

En rappel, le triathlon est un sport constitué de trois épreuves : la natation, le cyclisme et l'athlétisme, donc la course à pied. Les nageurs parcourent une distance de 3,8 km. Au sortir de l'eau, ils sont sur les bicyclettes pour une distance de 180 km. Après quoi, à pied, ils parcourent 42,195 km, selon la réglementation. Ceci, nécessite donc une collaboration entre la nouvelle ligue et les ligues, mieux les Fédérations de natation, de cyclisme et d'athlétisme qui existent déjà.

Rominique Nerplat Makaya

et non selon la volonté unilatérale du président de la Fédération qui d'ailleurs a procédé à la nomination des membres du bureau exécutif à nos postes », à en croire Bérêche Djoubé qui a révélé ne pas être le seul à subir ce sort. Certains ont été suspendus comme lui, d'autres par contre ont été affectés à d'autres postes : le trésorier général est désormais membre.

Une procédure judiciaire en vue

Pour tirer l'affaire au clair, le premier vice-président suspendu envisage de saisir la Chambre de conciliation et d'arbitrage du Sport. « *Nous avons déjà écrit au ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat. (...) Nous attendons que le problème soit résolu en toute sportivité* », a-t-il indiqué avant de souligner qu'il est prêt à répondre, devant les structures habilitées, sur les accusations portées contre lui.

R.N.M.